



# SA Calcaires et Diorite du Périgord

S.A. au capital de 400 595 €  
"Planeaux" - 24800 THIVIERS  
Tél : 05 53 55 35 35 - Fax : 05 53 52 34 39  
e-mail : [info@carrieres-thiviers.fr](mailto:info@carrieres-thiviers.fr)  
SIRET : 611 980 251 00049 - APE 142 A

DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

## Commune de LAMONZIE-MONTASTRUC

Lieux-dits : Lempe Lézard, Le Garrissal et Le Gué de la Roque

Exploitation d'une carrière de roche massive et de ses  
installations annexes :

### Projet de RENOUVELLEMENT et d'EXTENSION

## DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

### 2<sup>ème</sup> PARTIE

### DESCRIPTION TECHNIQUE PROCÉDÉS DE FABRICATION

Janvier 2021



Dossier réalisé en collaboration avec le bureau d'études

**SOL HYDRO ENVIRONNEMENT**

Z.A.E. La Font Pinquet - 13 rue Alphée maziéras - 24000 PERIGUEUX  
Tél : 05 53 45 53 20 - Contact : [she@she.fr](mailto:she@she.fr) - [www.she.fr](http://www.she.fr)





# DEUXIEME PARTIE

## DESCRIPTION TECHNIQUE – PROCEDES DE FABRICATION

### Sommaire

	Page
<b>I. LOCALISATION .....</b>	<b>7</b>
<b>II. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'EXPLOITATION ET DU PROJET .....</b>	<b>10</b>
<b>II.1 Nature des activités .....</b>	<b>10</b>
<b>II.2 Volumes et productions.....</b>	<b>10</b>
<i>II.2.1. Volumes et tonnages de matériaux à extraire au total sur la durée de la demande.....</i>	<i>10</i>
<i>II.2.2. Productions.....</i>	<i>11</i>
<b>II.3 Durée de l'autorisation sollicitée .....</b>	<b>11</b>
<b>II.4 Personnel.....</b>	<b>11</b>
<b>II.5 Matériels et équipements.....</b>	<b>12</b>
<b>II.6 Rythmes et horaires de fonctionnement .....</b>	<b>13</b>
<b>III. PRÉSENTATION GENERALE DU SITE.....</b>	<b>13</b>
<b>III.1 Le site dans sa configuration actuelle.....</b>	<b>13</b>
<i>III.1.1. Accès.....</i>	<i>13</i>
<i>III.1.2. Installations et infrastructures.....</i>	<i>14</i>
<i>III.1.3. Le périmètre d'exploitation.....</i>	<i>14</i>
<b>III.2 Le projet.....</b>	<b>15</b>
<i>III.2.1. Cessation partielle et extension.....</i>	<i>15</i>
<i>III.2.2. Accueil de déchets inertes d'origine extérieure .....</i>	<i>15</i>
<b>IV. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION DE CARRIÈRE.....</b>	<b>18</b>
<b>IV.1 Contexte et caractéristiques du gisement .....</b>	<b>18</b>
<b>IV.2 Principe d'exploitation du gisement.....</b>	<b>19</b>
<i>IV.2.1. Matériel mis en œuvre .....</i>	<i>19</i>
<i>IV.2.2. Travaux préalables.....</i>	<i>19</i>
<i>IV.2.3. Décapage de la découverte .....</i>	<i>19</i>
<i>IV.2.4. Travaux d'extraction – Tirs de mine .....</i>	<i>20</i>
<i>IV.2.5. Purge.....</i>	<i>21</i>
<i>IV.2.6. Traitement des matériaux.....</i>	<i>21</i>
<b>IV.3 Phasage prévisionnel des travaux d'exploitation.....</b>	<b>22</b>
<i>IV.3.1. Description .....</i>	<i>22</i>
<i>IV.3.2. Quantités et répartition des matériaux à extraire par phase.....</i>	<i>23</i>
<b>IV.4 Plan de gestion des déchets inertes et des terres non polluées.....</b>	<b>23</b>
<i>IV.4.1. Cadre réglementaire : .....</i>	<i>23</i>
<i>IV.4.2. Déchets d'extraction résultant du fonctionnement de cette carrière : .....</i>	<i>24</i>
<b>V. ACTIVITE DE TRAITEMENT DES MATERIAUX.....</b>	<b>24</b>
<b>V.1 Matériel mis en œuvre et conditions d'utilisation .....</b>	<b>24</b>
<b>V.2 Puissances électriques des groupes mobiles .....</b>	<b>26</b>



<b>V.3 Capacités – Rythmes de fonctionnement</b> .....	<b>26</b>
V.3.1. Capacités .....	26
V.3.2. Rythmes de fonctionnement.....	26
<b>VI. PROJET D'ACCUEIL DE DECHETS INERTES EXTERIEURS</b> .....	<b>27</b>
VI.1 Contexte .....	27
VI.2 Nature des déchets admissibles.....	27
VI.3 Rythme et quantités prévisionnels d'accueil .....	28
VI.4 Procédure d'admission et de contrôle .....	28
VI.5 Emplacement et modalités de mise en place.....	Erreur ! Signet non défini.
<b>VII. CIRCULATION ET TRANSPORT</b> .....	<b>29</b>
VII.1 Accès .....	29
VII.2 Circulation interne .....	29
VII.3 Transport des matériaux .....	30
VII.3.1. Evacuation des produits finis.....	30
VII.3.2. Acheminement des déchets inertes accueillis sur le site (projet) .....	30
<b>VIII. NATURE, VOLUMES, DESTINATION ET CONDITIONS DE STOCKAGES DES PRODUITS ET MATIÈRES TRANSITANT PAR LE SITE</b> .....	<b>30</b>
<b>VIII.1 Matières premières et produits entrants</b> .....	<b>30</b>
VIII.1.1. Matière première : gisement de roche massive calcaire .....	30
VIII.1.2. Carburants - Huiles - Autres produits.....	30
VIII.1.3. Déchets inertes accueillis.....	31
<b>VIII.2 Produits élaborés (produits sortants)</b> .....	<b>31</b>
VIII.2.1. Nature - Destination .....	31
VIII.2.2. Conditions de stockage.....	32
<b>VIII.3 Déchets produits par les activités du site</b> .....	<b>32</b>
<b>IX. ÉQUIPEMENTS CONNEXES - RÉSEAUX</b> .....	<b>34</b>
IX.1 Locaux .....	34
IX.2 Aires de stationnement .....	35
IX.3 Stockage et distribution de carburant.....	37
IX.4 Alimentation électrique – Réseaux associés .....	37
IX.5 Téléphone – Communication interne .....	37
IX.6 Alimentation en eau potable – Assainissement des eaux usées.....	37
IX.7 Nettoyage des roues des camions en sortie de site.....	38
IX.8 Gestion des eaux pluviales .....	38





## Figures

Figure 1 : Plan de localisation – Echelle 1/25 000.....	8
Figure 2 : Plan d'ensemble – Echelle 1/3 000 - .....	9
Figure 3 : Plan topographique de l'ensemble du site – Septembre 2020 .....	16
Figure 4 : Coupes topographiques du site.....	17
Figure 5 : Coupe schématique du front de taille.....	20
Figure 6 : Organisation des groupes mobiles de traitement des matériaux.....	25
Figure 7 : Plan de circulation interne .....	29
Figure 8 : Plan de détail des infrastructures .....	36

## Illustrations

Illustration 1 : Vue sur l'entrée du site .....	13
Illustration 2 : Vue aérienne d'ensemble du site (emplacement des prises de vue : Cf. p.16) .....	15
Illustration 3 : Front de taille en cours d'exploitation en partie nord du site .....	18
Illustration 4 : Groupes mobiles scalpeur et concasseur .....	25
Illustration 5 : Unité mobile de chaulage.....	25
Illustration 6 : Vue aérienne du secteur des infrastructures.....	34
Illustration 7 : Photos des infrastructures.....	35
Illustration 8 : Dispositif de nettoyage des roues en sortie de site.....	38

## Tableaux

Tableau 1 : Synthèse des surfaces concernées par le projet.....	7
Tableau 2 : Synthèse des volumes de matériaux à extraire sur la durée du projet.....	10
Tableau 3 : Productions actuelles et prévisionnelles.....	11
Tableau 4 : Horaires des activités .....	13
Tableau 5 : Synthèse des caractéristiques du gisement à exploiter.....	18
Tableau 6 : Descriptif du phasage prévisionnel.....	22
Tableau 7 : Quantités et répartition des matériaux à extraire par phase .....	23
Tableau 8 : Puissances électriques des groupes mobiles de traitement des matériaux .....	26
Tableau 9 : Liste des déchets inertes admissibles .....	27
Tableau 10 : Rythme et quantités prévisionnels de déchets inertes à accueillir.....	28
Tableau 11 : Récapitulatif des produits entrants .....	31
Tableau 12 : Synthèse des déchets générés par l'activité .....	33
Tableau 13 : Synthèse des prélèvements et de l'usage de l'eau .....	39

## Annexes

**ANNEXE 1** : Plans de phasage technique et paysager de l'exploitation

**ANNEXE 2** : Plan de gestion des déchets inertes et des terres non polluées (mise à jour)



# DEUXIEME PARTIE

## DESCRIPTION TECHNIQUE – PROCEDES DE FABRICATION

### I. LOCALISATION

Cf. ci-après : **Figure 1 : Plan de localisation – Echelle 1/25 000**  
**Figure 2 : Plan d'ensemble – Echelle 1/3 000**

Cette exploitation de carrière et son projet d'extension se trouvent en partie Nord-Est du territoire communal de Lamonzie-Montastruc.

Elle s'étend à une distance d'environ 1,5 km au Nord-Est du bourg, au Nord de la R.D. 21.

Le détail et les caractéristiques des parcelles concernées par le périmètre actuel du site, dont le renouvellement est sollicité, et de son projet d'extension, ainsi que ses coordonnées géographiques, font l'objet du § III.1 page 11 de la 1ère partie « *Présentation du demandeur – Plans réglementaires* » de ce dossier.

A noter la cessation des activités sur la parcelle située en bordure Nord du site.

En synthèse, les surfaces concernées sont les suivantes :

	ACTUEL (renouvellement)	Cessation partielle	PROJET (extension)	TOTAL (renouv+cess+ext)
<b>Périmètre de la demande d'autorisation</b>	<b>17 ha 46 a 75 ca</b>	<b>0 ha 25 a 40 ca</b>	<b>5 ha 20 a 65 ca</b>	<b>22 ha 42 a 00 ca</b>
<b><i>Dont périmètre d'exploitation carrière (rubrique 2510) :</i></b>	<i>Environ 14 ha</i>	-	<i>Environ 2,5 ha</i>	<i>Environ 16,5 ha</i>

Tableau 1 : Synthèse des surfaces concernées par le projet

L'accès au site s'effectue directement depuis la RD 21. Il est aménagé sous la forme d'un tourne-à-gauche dans le sens Bergerac-Périgueux, et d'un dégagement à droite dans le sens Périgueux-Bergerac.

Les caractéristiques de l'accès et des itinéraires de transport sont présentées dans l'étude d'impact du dossier.



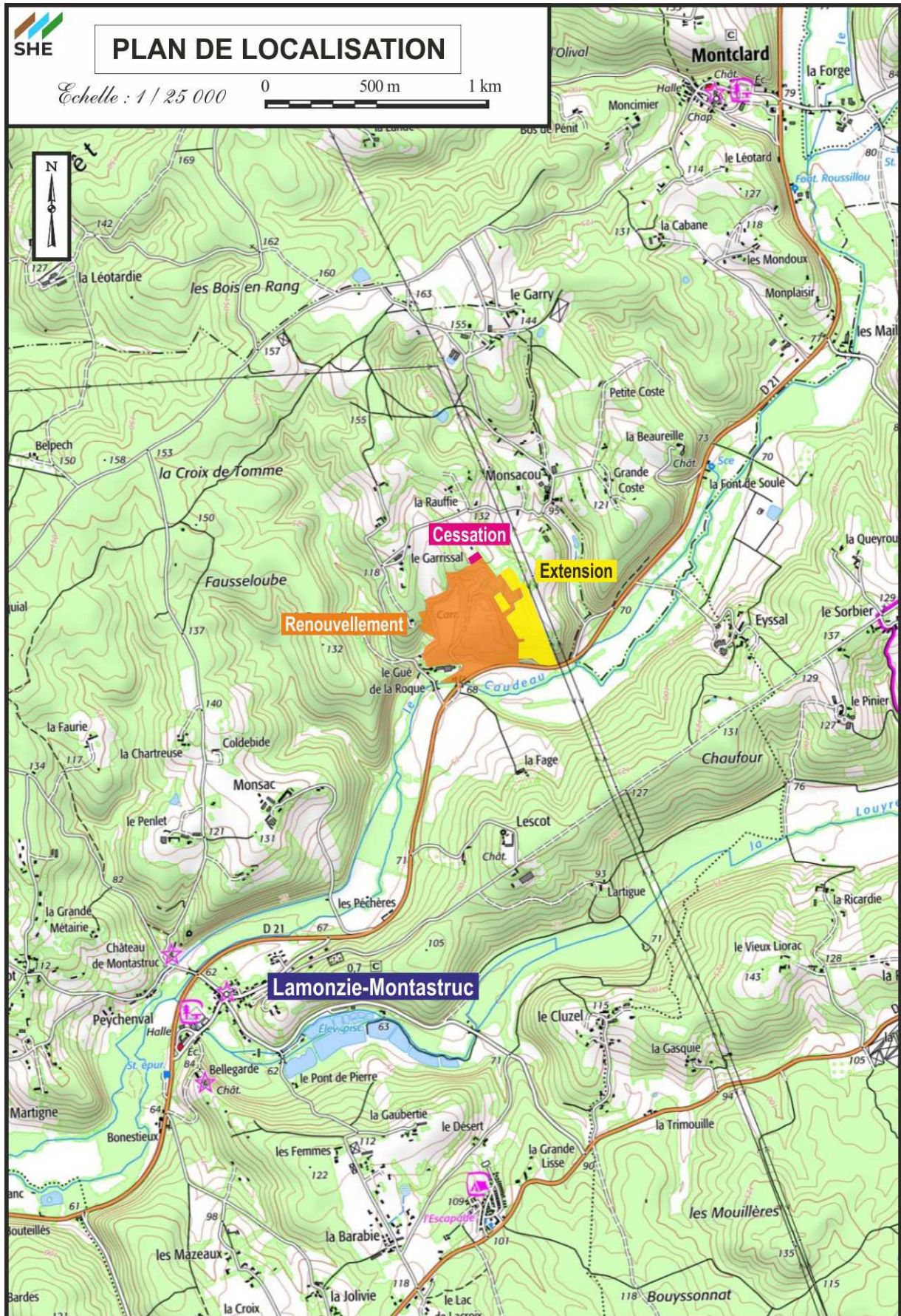


Figure 1 : Plan de localisation – Echelle 1/25 000



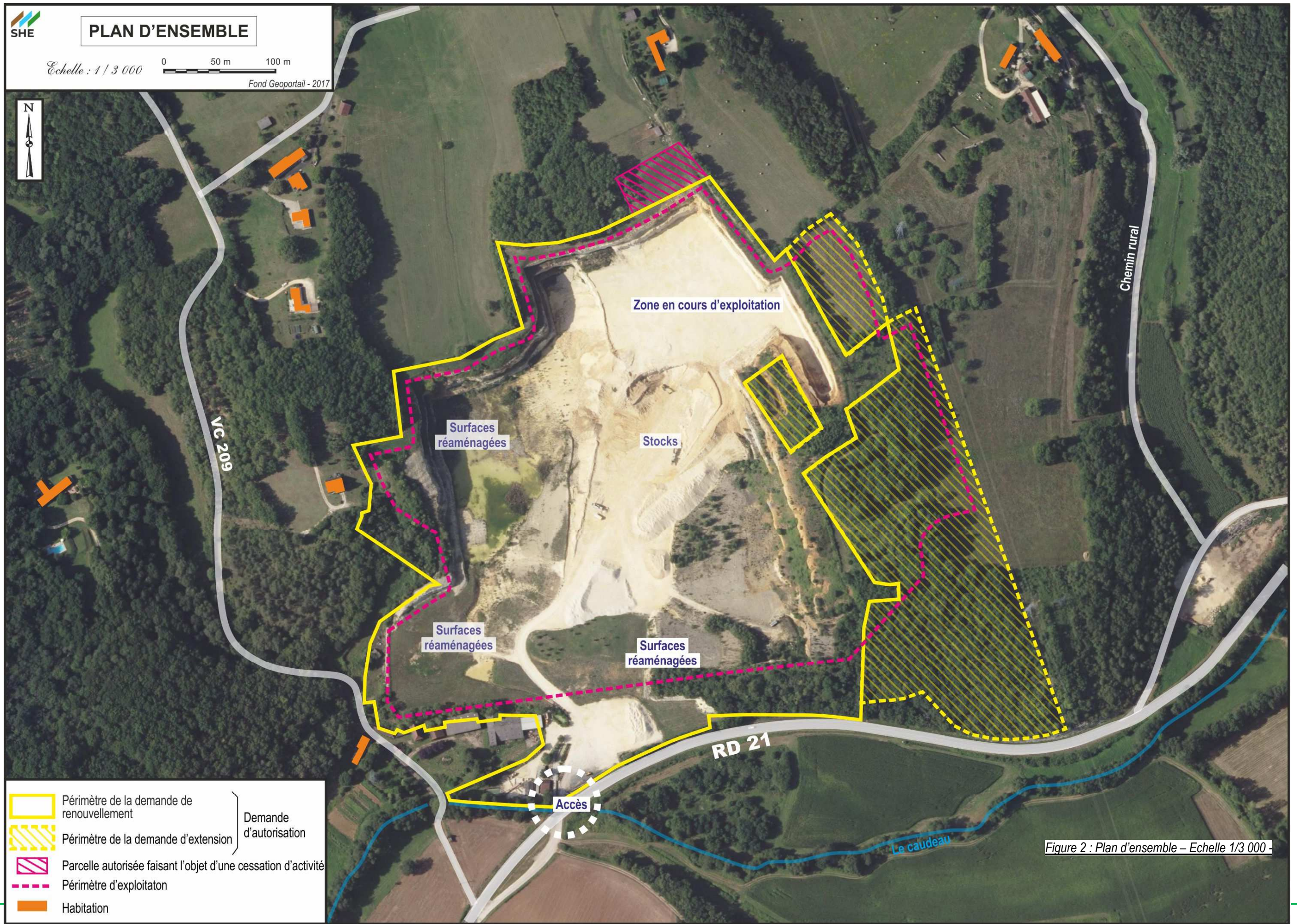


Figure 2 : Plan d'ensemble – Echelle 1/3 000 -



## II. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'EXPLOITATION ET DU PROJET

### II.1 Nature des activités

Les activités exercées par la SA Calcaires et Diorite du Périgord sur ce site de Lamonzie-Monasturc concernent :

- l'exploitation d'une carrière de roche massive calcaire par extraction à ciel ouvert,
- le traitement à sec des matériaux extraits par des groupes mobiles concassage-crible;
- des activités et équipements connexes associés (bureaux, atelier, pont bascule...).

Le projet faisant l'objet de ce dossier porte sur la poursuite des activités en intégrant une extension du périmètre, de façon à disposer de nouvelles ressources pour les années à venir. Ce projet intègre par ailleurs l'accueil de matériaux inertes issus de chantiers d'origine extérieur. Cette activité permettra de répondre à des besoins avérés en matière de stockage des déchets inertes.

Ces activités sont décrites dans les chapitres suivants de cette 2<sup>ème</sup> partie.

Les rubriques de la nomenclature des ICPE auxquelles elles se rattachent sont présentées au § V page 17 de la 1<sup>ère</sup> partie de ce dossier de demande d'autorisation.

### II.2 Volumes et productions

Les données présentées ci-après tiennent compte de l'état d'avancement actuel du site (2020) et du programme d'exploitation tel que prévu dans le cadre de ce projet.

#### II.2.1. Volumes et tonnages de matériaux à extraire au total sur la durée de la demande

Le détail des volumes de matériaux à extraire à partir de ce gisement, par phases quinquennales sur la durée de l'autorisation sollicitée, à savoir 15 ans, est présenté au Tableau 7 p.23.

En synthèse sur cette durée, ces quantités sont les suivantes (*les volumes indiqués sont des volumes en place*) :

NATURE	VOLUMES TOTAUX EN PLACE	Destination
<b>Découverte</b> <i>(terre végétale et roche altérée) :</i>	70 000 m <sup>3</sup>	Matériaux conservés sur place pour une réutilisation dans le cadre de la remise en état du site
<b>Stériles d'exploitation (20 %)</b>	200 000 m <sup>3</sup>	
<b>MATERIAUX VALORISABLES</b>	820 000 m <sup>3</sup> soit 1 800 000 tonnes	<b>Produits finis commercialisés (granulats)</b>

*Tableau 2 : Synthèse des volumes de matériaux à extraire sur la durée du projet*



## II.2.2. Productions

Depuis plusieurs années, l'évolution de l'activité économique, avec notamment le développement de l'activité de recyclage, a engendré une diminution de la production réelle de ce site. Celle-ci est aujourd'hui sensiblement inférieure à celle qui a été prise en compte dans le cadre de l'autorisation en vigueur.

Ainsi, la production future prévisionnelle de ce site dans le cadre de ce projet sera inférieure à celle qui est actuellement autorisée.

Les productions suivantes correspondent aux matériaux valorisés en sortie de l'installation de traitements (produits finis de type granulats) :

Production maximale actuellement autorisée	Production réelle des 4 dernières années (tonnes)				Production future prévisionnelle
	2017	2018	2019	2020	
250 000 t/an	79 000 t	97 000 t	66 000 t	103 000 t	Moyenne : 120 000 t/an Maximale : 160 000 t/an

*Tableau 3 : Productions actuelles et prévisionnelles*

## II.3 Durée de l'autorisation sollicitée

Cette demande d'autorisation porte sur une durée de **15 ans** à compter de l'obtention de l'autorisation sollicitée.

Cette durée est cohérente avec les réserves du gisement et la production prévisionnelle de l'exploitation. Elle permet également d'intégrer la phase de remise en état finale du site après l'achèvement de l'exploitation.

## II.4 Personnel

La SA Calcaires et Diorite du Périgord emploie directement un total de 28 collaborateurs. Certains services sont réalisés en commun avec la SA Carrières de Thiviers, sa société-mère, qui représente avec ses filiales un ensemble de 140 emplois (*données 2020*).

Parmi le personnel de la SA Calcaires et Diorite du Périgord, celui qui est affecté à ce site de Lamonzie-Montastruc est variable selon les périodes :

- **Personnel présent de façon permanente, aux heures d'ouverture du site :**
  - 1 agent pont-bascule et chargement ;
- **Personnel présent de façon périodique, aux heures d'ouverture du site :**
  - Lors des campagnes de production (travaux d'extraction et traitement des matériaux) :
    - 2 personnes chargées de la conduite des engins (pelle mécanique et chargeuse) et des groupes mobiles de traitement des matériaux



- Ou lors des campagnes de découverte ou de réaménagement :
  - 1 à 3 personnes chargées de la conduite des engins selon les travaux à réaliser (1 à 2 tombereaux et 1 bull)

Tous les conducteurs d'engins sont titulaires d'un ou plusieurs CACES en fonction des engins conduits. D'autre part, certains salariés de ce site sont titulaires du SST (sauveteurs Secouristes du Travail).

L'encadrement administratif et technique représente plusieurs équivalents temps-plein au niveau du siège de la Société.

### **Sous-traitance** :

Sur ce site, la S.A. Calcaires et Diorite du Périgord a régulièrement recours à de la sous-traitance, pour certaines opérations et interventions telles que :

- les opérations de tirs de mine ;
- bucheronnage (préalable aux opérations de découverte),
- interventions électriques,
- certaines opérations de maintenance, d'entretien, d'aménagement et de réaménagement ;
- Fourniture matières premières et consommables.

## **II.5 Matériels et équipements**

Les équipements et le matériel affectés aux travaux d'exploitation de ce site de Lamonzie-Montastruc sont les suivants :

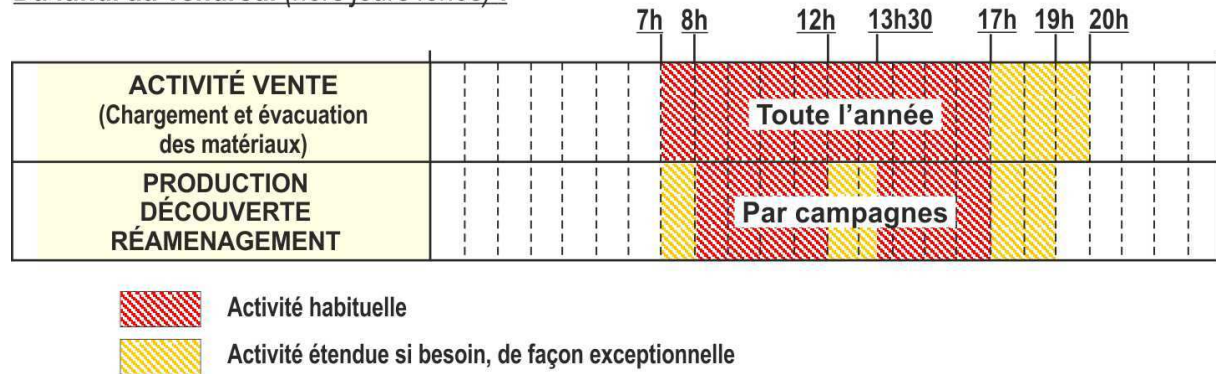
- Matériel roulant :
  - Présent en permanence : une chargeuse
  - Présents selon les périodes d'activité (matériel partagé entre plusieurs sites) :
    - une pelle hydraulique
    - une à deux chargeuses
    - un à deux tombereaux
    - un tracteur équipé d'une balayeuse avec tonne à eau (opérations d'arrosage et de nettoyage)
- Matériel mobile, partagé entre plusieurs sites :
  - Une unité mobile de scalpage
  - Une unité mobile de concassage
  - Une unité mobile de criblage
  - unité mobile de chaulage
- Matériels fixes - Equipements connexes :
  - Ensemble de locaux et d'équipements connexes (bureau, atelier, pont-bascule...).

Les caractéristiques et modes d'utilisation de ces matériels et équipements sont dans les chapitres suivants..

## II.6 Rythmes et horaires de fonctionnement

L'activité du site se déroule en semaine, hors samedi, dimanche et jours fériés.  
 Les horaires des activités exercées sont récapitulés dans le tableau suivant :

Du lundi au vendredi (hors jours fériés) :



*Tableau 4 : Horaires des activités*

Les campagnes de production (travaux d'exploitation de carrière et traitement de matériaux) et les campagnes de travaux liés à la découverte et au réaménagement du site sont réalisées par campagnes, représentant quelques mois par an.

## III. PRÉSENTATION GENERALE DU SITE

### III.1 Le site dans sa configuration actuelle

- Cf. Figure 3 p.16 -

#### III.1.1. Accès

L'accès au site s'effectue depuis RD 21, qui longe la bordure sud du périmètre, par l'intermédiaire :

- D'un dégagement à droite pour les véhicules venant de l'Est ;
- D'un tourne-à-gauche pour les véhicules venant de l'Ouest.

L'entrée et la sortie des véhicules sont individualisées.



*Illustration 1 : Vue sur l'entrée du site*



### III.1.2. Installations et infrastructures

L'accès est relié à la plateforme d'accueil du site, qui occupe la partie sud du site, à usage de stockage et de chargement.

Côté ouest se trouvent les infrastructures, avec :

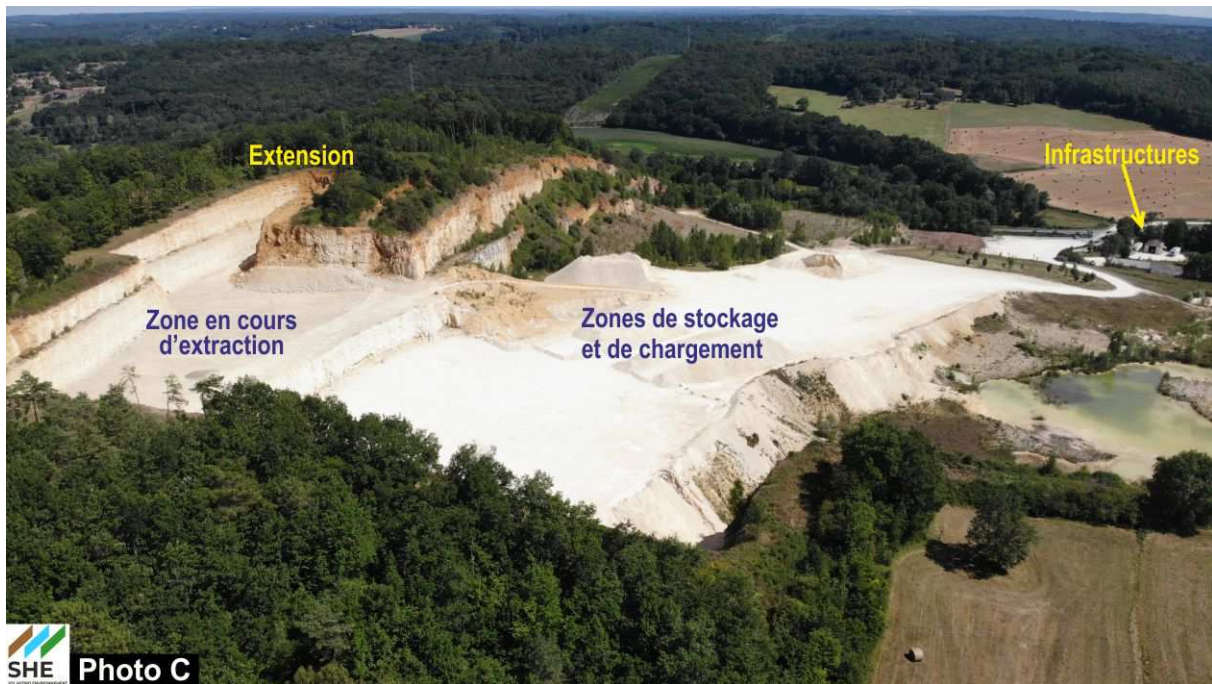
- Le local à usage de bureaux et de commande du pont-bascule ;
- Le pont-bascule et le dispositif de lavage de roues situé dans son prolongement ;
- L'atelier et le local de stockage de matériel.

### III.1.3. Le périmètre d'exploitation

Le périmètre dédié aux travaux d'exploitation du gisement comprend une grande partie de surfaces exploitées et pour partie réaménagées, en partie Sud, ouest et Est.

La zone en cours d'exploitation concerne la partie nord du site.





*Illustration 2 : Vue aérienne d'ensemble du site (emplacement des prises de vue : Cf. p.16)*

## III.2 Le projet

### III.2.1. Cessation partielle et extension

Le projet a comme objectif de pérenniser l'activité du site pour les 15 prochaines années, en mettant à disposition de nouvelles réserves.

Dans ce cadre, une extension est projetée sur des terrains situés dans la continuité directe du périmètre actuel. Il s'agit d'une bande de terrain située à flanc de coteau, dans le prolongement Est du site, entre la limite actuelle et le tracé d'une ligne électrique haute tension. L'extension inclut par ailleurs une parcelle qui était enclavée dans la cadre de l'autorisation actuelle.

La surface complémentaire représente un total d'environ 5 ha, dont environ 2,4 ha seront réellement exploitables.








Par ailleurs, la restitution de la parcelle située à l'extrémité nord du périmètre est prévue. Il s'agit d'une parcelle non exploitée, d'une surface de qui a été utilisée pour du stockage de découverte, et qui a été nettoyée et remise en état.

### III.2.2. Accueil de matériaux inertes d'origine extérieure

Une activité connexe d'accueil de matériaux inertes d'origine extérieure est prévue, pour répondre à des besoins avérés en matière de stockage de ce type de matériaux issus de chantiers. Elle sera menée en application de protocoles stricts en matière de contrôles et de suivi.

Les matériaux accueillis seront intégrés au programme de remise en état progressive et finale du site.



-  Périmètre de la demande (renouvellement + extension)
-  Périmètre de la demande d'extension
-  Parcelle autorisée faisant l'objet d'une cessation d'activité
-  Périmètre d'exploitation
-  Secteurs définitivement remis en état
-  Tracé des coupes schématiques jointes
-  Emplacement des prises de vue (drone) des pages précédentes

**SITUATION ACTUELLE**  
Septembre 2020

0 50 m 100 m

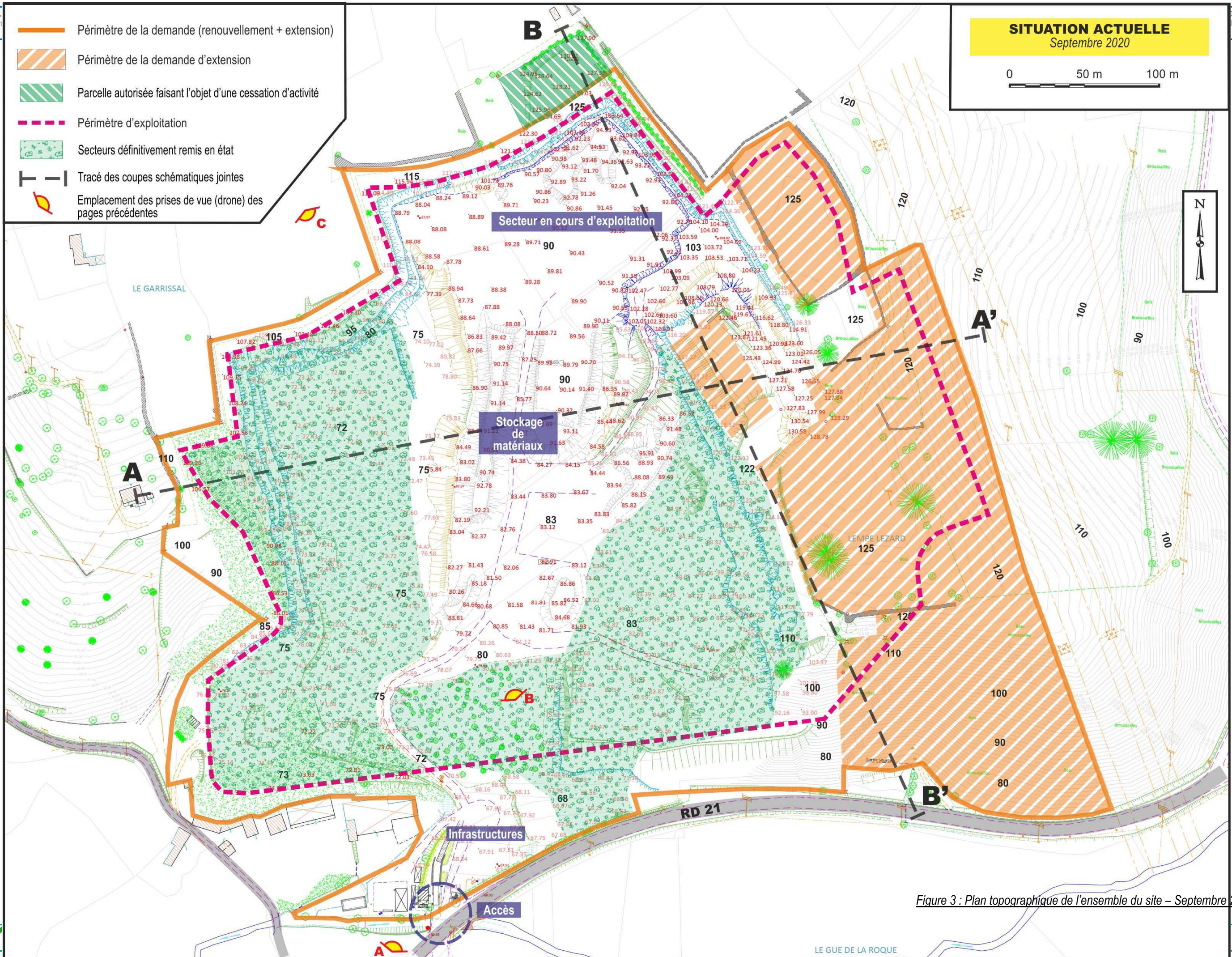


Figure 3 : Plan topographique de l'ensemble du site – Septembre 2020





### COUPES TOPOGRAPHIQUES SCHEMATIQUES

- Tracé des coupes : Cf. figure page précédente -

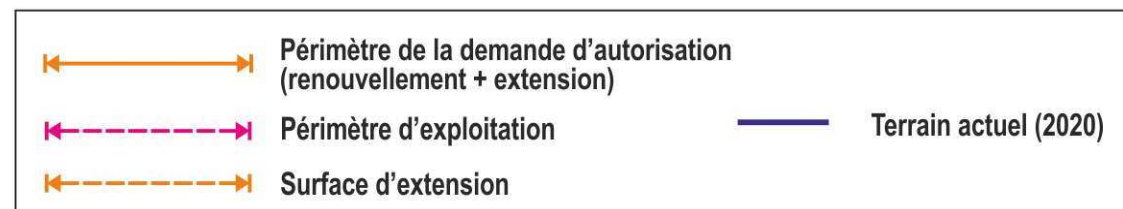
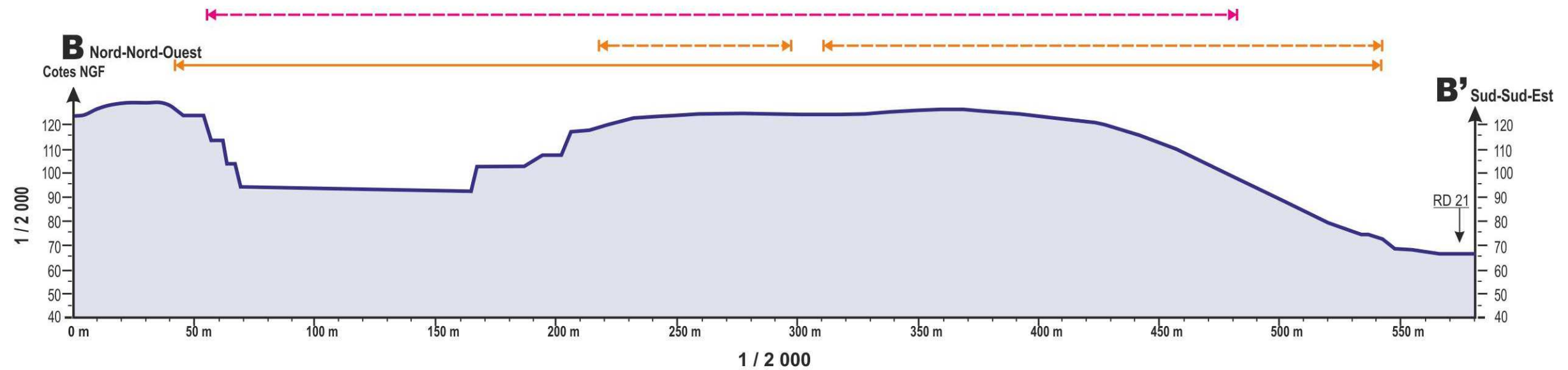
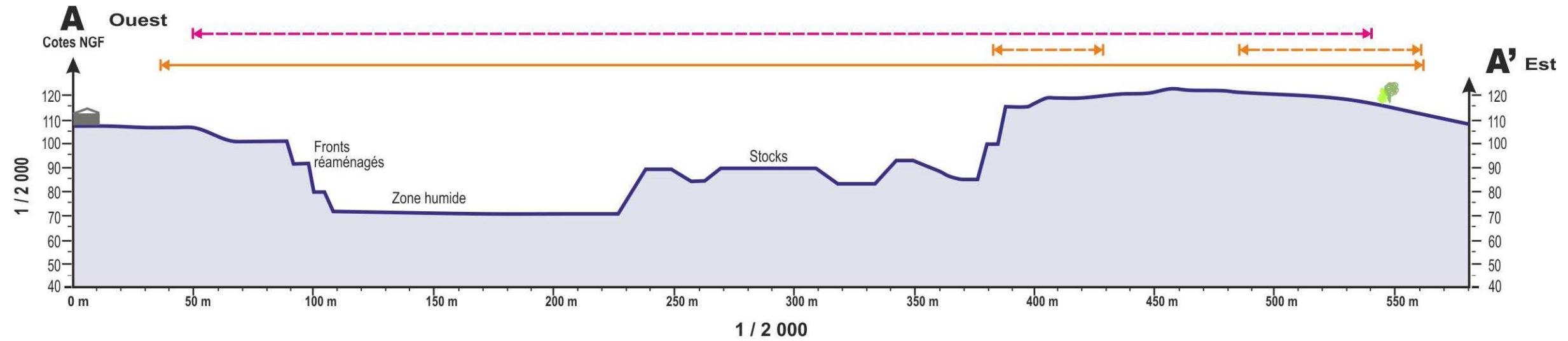


Figure 4 : Coupes topographiques du site

## V. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION DE CARRIÈRE

### IV.1 Contexte et caractéristiques du gisement

Ce site d'exploitation s'inscrit dans un coteau calcaire daté de l'ère secondaire, système du Crétacé supérieur.

Le gisement exploité est représenté par des calcaires gréseux indurés de l'étage du Campanien supérieur, qui constituent largement les coteaux de ce secteur.

Ces formations sont coiffées par une couche de découverte d'environ 2 m d'épaisseur, représentée par de la roche altérée recouverte d'une fine couche de terre végétale.

A l'affleurement, le gisement montre localement des zones fracturées qui se traduisent par la présence de roche altérée, à dominante argileuse. Les matériaux issus de ces secteurs altérés, ainsi que les parties de gisement les plus marneuses voire argileuses, forment les stériles d'exploitation.

Les volumes constitués par la découverte et les stériles d'exploitation représentent une moyenne de 20 % de la roche extraite. Ils sont conservés et réutilisés pour la remise en état du site.



*Illustration 3 : Front de taille en cours d'exploitation en partie nord du site*

Compte-tenu de la topographie et morphologie des surfaces exploitables du site, qui s'étend à flanc de coteau, et des contraintes d'exploitation associées, les caractéristiques synthétiques du gisement à exploiter dans le cadre de ce projet sont les suivantes :

Surface réellement exploitable :	Environ 2,5 ha
Cote minimale des travaux d'extraction	75 m NGF
Cote du terrain naturel à l'emplacement des surfaces exploitables :	Entre 115 et 128 m NGF
Hauteur totale d'exploitation	53 m

*Tableau 5 : Synthèse des caractéristiques du gisement à exploiter*

## IV.2 Principe d'exploitation du gisement

Ce projet porte sur une extension des travaux d'exploitation dans le prolongement de la zone actuelle.

**Le principe d'exploitation ne sera pas modifié par rapport au principe actuel.**

Ce principe d'exploitation, dont le phasage prévisionnel fait l'objet du § IV.3 p. 22 et suivantes, repose sur une extraction à ciel ouvert. Il est décrit ci-après.

Ces travaux sont réalisés de façon périodique, par campagne, au rythme de 2 à 3 campagnes par an, d'une durée d'environ 2 mois chacune.

### IV.2.1. Matériel mis en œuvre

Le matériel affecté aux travaux d'exploitation est le suivant :

- Matériel roulant :
  - une pelle hydraulique
  - une à deux chargeuses selon les périodes
  - un à deux tombereaux selon les périodes
- Matériel mobile de traitement des matériaux, partagé entre plusieurs sites (*Cf. détail au § V p.24*) :
  - Une unité mobile de scalpage
  - Une unité mobile de concassage
  - Une unité mobile de criblage (éventuelle)
  - Une unité mobile de chaulage.

Ce matériel ne subira pas de modification dans le cadre du projet.

### IV.2.2. Travaux préalables

Le déroulement des travaux d'exploitation s'effectuera selon le phasage prévisionnel décrit au § IV.3 p.22.

Les travaux d'exploitation des surfaces d'extension débuteront par la réalisation de travaux préalables, à savoir :

- le bornage des limites du périmètre incluant les terrains en extension ;
- le décalage de la clôture périphérique et de la signalétique associée, de façon à inclure les surfaces d'extension.

### IV.2.3. Décapage de la découverte

Aujourd'hui, l'ensemble de la surface exploitable du périmètre actuel a fait l'objet de travaux d'exploitation. Ainsi, dans le cadre du projet, les opérations de décapage ne concerneront que les surfaces exploitables de l'extension.

Sur ce gisement, le décapage concerne une épaisseur totale moyenne de 2 mètres, constituée de roche altérée coiffée par une fine couche de terre végétale.

Ces opérations seront réalisées de façon progressive, par campagnes, selon le phasage prévisionnel de l'exploitation, à l'aide des engins mécaniques.

Les zones de stockage de ces matériaux sont définies en fonction du phasage de l'exploitation (Cf. § IV.3 p.22).

## IV.2.4. Travaux d'extraction – Tirs de mine

### IV.2.4.1. Géométrie des fronts

Les travaux d'extraction du gisement sont réalisés à partir du front de taille, partagé en paliers d'une hauteur moyenne de 10 mètres, sans dépasser 15 mètres.

Les paliers sont séparés par une banquette d'une largeur minimale de 10 mètres en cours d'exploitation, ramenée à un minimum de 5 mètres lorsque l'avancée définitive des fronts est atteinte.

La base minimale des travaux d'extraction sera comprise entre 75 et 90 m NGF du sud vers le nord, de façon à ne pas interférer avec les circulations d'eaux souterraines (Cf. volet hydrogéologie de l'étude d'impact).

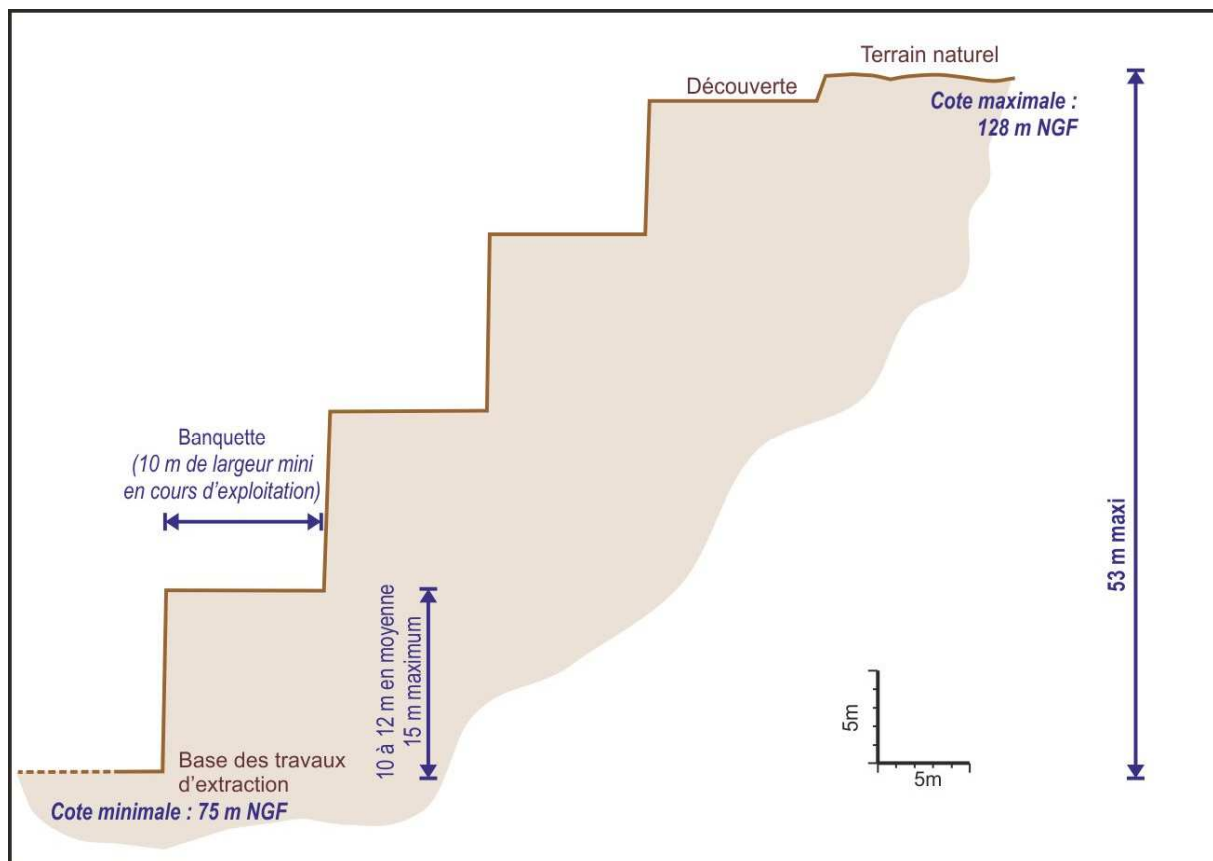


Figure 5 : Coupe schématique du front de taille

### IV.2.4.2. Tirs de mine

Les travaux d'exploitation du gisement concernant de la roche massive, ils nécessitent la réalisation de tirs de mine.

Les principes appliqués dans le cadre des travaux d'abattage à l'explosif ne seront pas modifiés dans le cadre du projet.

L'extraction des matériaux s'effectue par abattage par mines profondes verticales. **Ces opérations sont intégralement sous-traitées à une entreprise spécialisée.**

L'utilisation des explosifs s'effectue dès réception, conformément au certificat d'acquisition en vigueur, renouvelé annuellement.

Les quantités d'explosifs nécessaires pour chaque tir sont livrées par le fournisseur, et utilisées dès réception. En cas de non utilisation, la reprise des explosifs est effectuée le jour même par ce même fournisseur.

### **Plans de tir-type :**

Le plan de tir appliqué sur cette exploitation de carrière est en synthèse le suivant :

- foration de diamètre 89, selon un maillage moyen de 3,5 m (banquette) x 3 m (entre-axe),
- hauteur de front : 10 à 12 m en moyenne, sans dépasser 15 m ;
- mise en place de l'explosif, de type émulsion encartouchée et nitrate fuel, avec bourrage en tête sur une hauteur d'environ 3 m en moyenne,
- amorçage aux détonateurs non électriques à microretard,
- nombre de trous : 40 en moyenne,
- charge unitaire maximale: 20 kg actuellement, soit 40 kg par trou en cas d'application de bi-détonation. Dans le cadre du projet, une charge unitaire maximale de 30 kg pourra être mise en œuvre, pour les tirs les plus éloignés des secteurs d'habitation (*Cf. étude d'impact*).
- volume abattu par tir : 5 000 à 8 000 m<sup>3</sup>,
- charge spécifique : de l'ordre de 300 g/m<sup>3</sup>,
- charge totale du tir : 2 tonnes maximum par tir.

Une **moyenne de 10 tirs par an** est réalisée, avec un **maximum de 4 tirs par mois** étant donnée la périodicité des campagnes d'exploitation.

### **IV.2.5. Purge**

---

Après chaque tir, les fronts sont purgés à l'aide d'une pelle mécanique.

Il n'est pas réalisé d'opération de fragmentation des matériaux à l'aide d'engins tel que brise-roche.

### **IV.2.6. Traitement des matériaux**

---

Le traitement des matériaux est réalisé intégralement par l'intermédiaire de groupes mobiles, implantés à proximité de la zone d'extraction en cours.

Ce point est développé au § V p.24.



## IV.3 Phasage prévisionnel des travaux d'exploitation

### IV.3.1. Description

Ce projet porte sur un programme d'exploitation de 15 ans, y compris la phase finale de remise en état du site.

Cette durée est conforme aux réserves et au rythme d'exploitation prévisionnel du gisement. Le phasage prévisionnel correspondant, présenté ci-après, est basé sur trois phases quinquennales successives.

- Les plans de phasage techniques et paysagers correspondants sont joints en annexe 1 de cette 2<sup>ème</sup> partie.
- Les volumes de matériaux correspondants sont indiqués au § IV.3.2 page 23 et le Tableau 7 associé.
- Ce phasage prend en compte l'activité future d'accueil de matériaux inertes provenant de chantiers extérieurs (Cf. § VI p.27).

Le descriptif des travaux et opérations réalisés phase par phase est le suivant :

	Durée (échéance approximative)	Travaux d'exploitation	Travaux de réaménagement	Autres
Phase <b>1</b>	5 ans (2026)	Poursuite des travaux d'extraction de la partie Nord-est de l'extension, avec un avancement vers le Sud	Remblaiement et remodellement de la partie nord du site, avec les stériles et les matériaux inertes accueillis	Réalisation d'un merlon acoustique en bordure Nord-Est du site en début de phase. Puis remodellement et végétalisation une fois que les travaux se sont approfondis. Mise en place, en début de phase, de nids au niveau des fronts Nord, destinés à accueillir le Faucon Pèlerin
Phase <b>2</b>	5 ans (2031)	Poursuite des travaux d'extraction de la partie Est de l'extension, avec un avancement vers le Sud, puis une reprise des fronts vers l'Est	Poursuite du remblaiement et remodellement de la partie nord et Est du site, avec les stériles et les matériaux inertes accueillis	
Phase <b>3</b>	5 ans maximum (2036)	Poursuite et achèvement des travaux d'extraction avec un avancement vers le Nord	Poursuite et achèvement du remblaiement et remodellement de la partie nord et Est du site, avec les stériles et les matériaux inertes accueillis	

*Tableau 6 : Descriptif du phasage prévisionnel*



### IV.3.2. Quantités et répartition des matériaux à extraire par phase

	DÉCOUVERTE ❶ (m <sup>3</sup> en place)	GISEMENT (les volumes indiqués sont des m <sup>3</sup> de roche en place)			Matériaux inertes accueillis ❸
		Stériles d'exploitation ❶	Valorisables et commercialisés ❷	Total brut à extraire (stériles + valorisables hors découverte)	
Phase 1	30 000 m <sup>3</sup>	70 000 m <sup>3</sup>	275 000 m <sup>3</sup> , soit 600 000 t.	345 000 m <sup>3</sup>	150 000 t (85 000 m <sup>3</sup> )
Phase 2	20 000 m <sup>3</sup>	70 000 m <sup>3</sup>	275 000 m <sup>3</sup> , soit 600 000 t.	345 000 m <sup>3</sup>	150 000 t (85 000 m <sup>3</sup> )
Phase 3	20 000 m <sup>3</sup>	60 000 m <sup>3</sup>	270 000 m <sup>3</sup> , soit 600 000 t.	330 000 m <sup>3</sup>	150 000 t (85 000 m <sup>3</sup> )
TOTAL	70 000 m <sup>3</sup>	200 000 m <sup>3</sup>	820 000 m <sup>3</sup> , soit 1 800 000 t.	1 020 000 m <sup>3</sup>	450 000 t (255 000 m <sup>3</sup> )

Tableau 7 : Quantités et répartition des matériaux à extraire par phase

- ❶ : Matériaux conservés pour les travaux de remise en état
- ❷ : Matériaux commercialisés (granulats).
- ❸ : Matériaux inertes provenant de chantiers extérieurs, utilisés pour la remise en état du site : Cf. § VI page 27.

## IV.4 Plan de gestion des déchets inertes et des terres non polluées

### IV.4.1. Cadre réglementaire :

En application de l'article 16 bis de l'arrêté ministériel du 22 septembre 1994 modifié, relatif aux exploitations de carrières et leurs installations de premier traitement, «l'exploitant doit établir un plan de gestion des déchets d'extraction résultant du fonctionnement de la carrière. Ce plan est établi avant le début de l'exploitation. Il est révisé par l'exploitant tous les 5 ans, et dans le cas d'une modification apport aux installations, à leur mode d'utilisation ou d'exploitation et de nature à entraîner une modification substantielle des éléments du plan ».

Ce plan de gestion s'applique aux substances provenant du décapage, de l'extraction et du traitement de la ressource minérale du site.

Pour la détermination du caractère inerte des déchets, le plan de gestion s'appuie sur la note d'instruction du MEDDTL aux DREAL du 22 mars 2011 (réf BSSS/2011-35/TL) qui fixe les principes applicables et établit une liste nationale de déchets inertes dispensés de caractérisation.



#### **IV.4.2. Déchets d'extraction résultant du fonctionnement de cette carrière :**

Afin de répondre à ces exigences, un plan de gestion des déchets inertes et des terres non polluées de ce site a été réalisé et mis à jour en 2018, dans le cadre de l'autorisation actuellement en vigueur.

**Ce plan a été actualisé en fonction des nouvelles conditions d'exploitation de ce projet. Il est joint en annexe 2.**

En synthèse, les déchets d'extraction résultant des activités exercées sur ce site sont les suivants :

- la terre végétale, qui ne nécessite aucune caractérisation ;
- les stériles de découverte solides, représentés par de la roche altérée, ainsi que des niveaux et passages de niveaux plus marneux ou altérés non valorisables (stériles d'exploitation), conservés et réutilisés sur le site dans le cadre des travaux de remise en état.

### **V. ACTIVITE DE TRAITEMENT DES MATERIAUX**

Le traitement des matériaux est réalisé par des opérations de concassage et criblage à sec. Jusqu'en 2013, ce traitement était réalisé par une installation fixe située sur la plateforme à l'entrée du site.

Cette installation a depuis été remplacée par des groupes mobiles, qui fonctionnent par campagnes, selon les besoins de la production, et au plus près du front d'exploitation du gisement. Cette modification s'est accompagnée par une réduction notable des impacts sur l'environnement, notamment en termes d'émissions sonores.

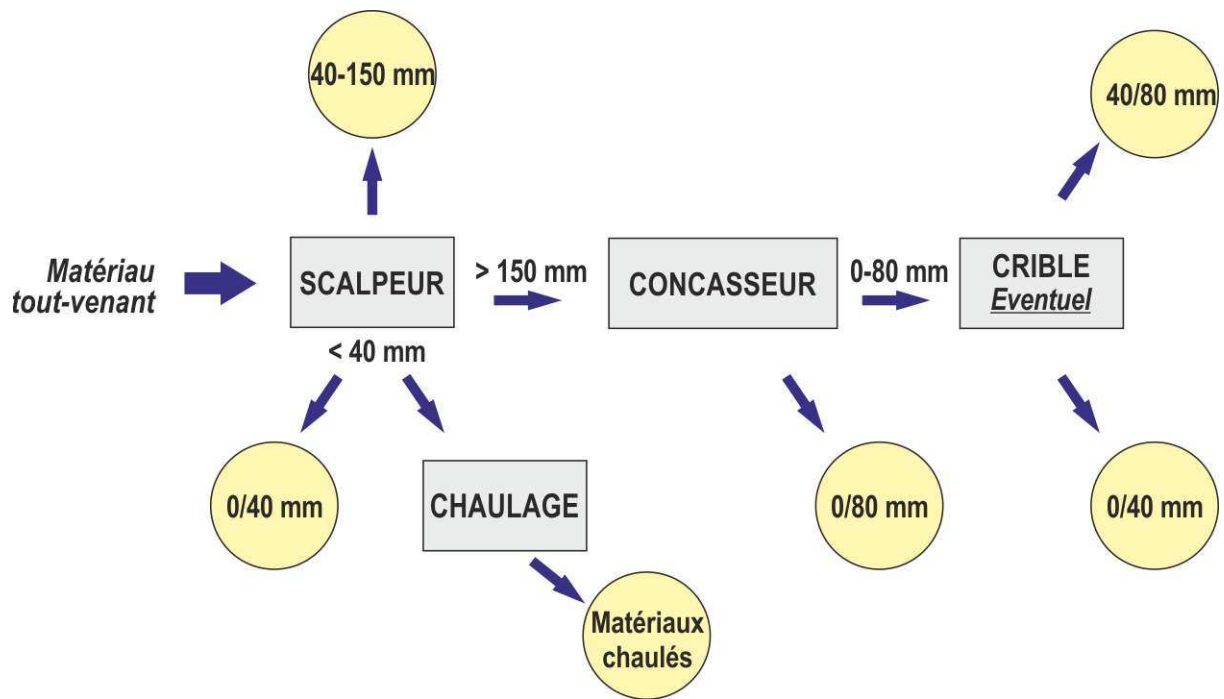
#### **V.1 Matériel mis en œuvre et conditions d'utilisation**

Le matériel pouvant être mis en œuvre comprend quatre groupes mobiles autonomes :

- Un groupe scalpeur ;
- Un groupe concasseur ;
- Un groupe de criblage (éventuel) ;
- Un groupe de traitement à la chaux.

Leur principe d'utilisation et de fonctionnement est le suivant : le matériau abattu tout-venant transite par le groupe scalpeur, qui comprend deux coupures, respectivement à 40 et 150 mm :

- Les matériaux 0/40 mm sont soit commercialisés directement, soit valorisés par le groupe de traitement à la chaux, pour produire du calcaire chaulé ;
- Les matériaux 40/150 mm sont commercialisables en l'état ;
- Les matériaux > 150 mm transitent par le groupe de concassage pour produire des granulats 0/80 mm. Si nécessaire, un crible mobile est associé pour produire des matériaux 0/40 et 40/80 mm.



*Figure 6 : Organisation des groupes mobiles de traitement des matériaux*



*Illustration 4 : Groupes mobiles scalpeur et concasseur*



*Illustration 5 : Unité mobile de chaulage*

## V.2 Puissances électriques des groupes mobiles

Les puissances électriques des groupes mobiles sont les suivantes :

Groupe scalpeur	70 kW
Groupe concasseur	310 kW
Groupe de criblage	70 kW
Groupe de chaulage	80 kW
<b>Puissance totale réelle actuelle :</b>	<b>530 kW</b>
<b>Puissance maximale future prévisionnelle (tenant compte d'éventuelles évolutions/remplacement de matériel) :</b>	<b>600 kW</b>

*Tableau 8 : Puissances électriques des groupes mobiles de traitement des matériaux*

## V.3 Capacités – Rythmes de fonctionnement

### V.3.1. Capacités

- **Ensemble scalpeur – concasseur – crible**

La capacité de production de cet ensemble est de 1 000 tonnes /jour.

- **Groupe mobile de chaulage**

La capacité de production de cette unité est de 50 tonnes /heure, soit environ 400 tonnes/jour.

Cette unité a comme objectif de produire des graves traitées à la chaux, à partir des matériaux calcaires fins ou calcaires argileux.

A partir d'un matériau de granulométrie 0/40 mm, elle ajoute une quantité de chaux vive dans une proportion de 1%, et permet la production de grave traitée de granulométrie 0/40 mm. La chaux est stockée dans silo annexé, d'une capacité de 27 tonnes (soit environ 8 m<sup>3</sup>).

### V.3.2. Rythmes de fonctionnement

Ces groupes mobiles se partagent avec d'autres établissements de la Société, et ne sont donc pas présents en permanence sur ce site de Lamonzie-Montastruc.

Ils fonctionnent au rythme moyen de 2 à 3 campagnes par an, d'une durée d'environ 2 mois chacune. Durant ces campagnes, les horaires d'activité sont inclus dans les horaires de fonctionnement du site (Cf. § II.6 p.13).

Ces unités sont autonomes, alimentées par moteur thermique. Il n'y a pas de cuve de stockage de carburant associée à ce matériel : le ravitaillement est réalisé de bord à bord, avec bac de rétention mobile et kit antipollution.

## VI. PROJET D'ACCUEIL DE MATERIAUX INERTES EXTERIEURS

### VI.1 Contexte

Afin de répondre à des besoins avérés en matière de stockage des déchets inertes issus de chantiers du BTP, besoins mis en avant dans le plan départemental de gestion des déchets du BTP de la Dordogne (Cf. § B.5.1.7 de l'étude d'impact), l'accueil de tels matériaux est prévu sur ce site. Ceci permettra d'offrir une filière agréée et contrôlée aux entreprises et collectivités du secteur de Bergerac.

Cette activité contribuera à la remise en état de ce site, les volumes concernés étant pris en compte dans le programme de réaménagement.

### VI.2 Nature des déchets admissibles

Les matériaux qui seront acceptés sur le site proviendront de chantiers situés dans un rayon de l'ordre d'une cinquantaine de kilomètres.

La liste des matériaux admissibles sur cette installation, avec référence aux codes et libellés de l'annexe de la décision 2000/532/CE de la Commission du 3 mai 2000, est présentée dans le tableau suivant.

Les conditions d'admission permettant de respecter ces critères sont présentées au § VI.4 ci-après.

N° de rubrique	Libellé	Note
<b>17 – DÉCHETS DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION (Y COMPRIS LA CONSTRUCTION ROUTIÈRE)</b>		
17 01 01	Béton	Uniquement les déchets de production et de commercialisation ainsi que les déchets de construction et de démolition ne provenant pas de sites contaminés, triés*
17 01 02	Briques	
17 01 03	Tuiles et céramiques	
17 02 02	Verre	Sans cadre ou montant de fenêtres*
17 05 04	Terres et cailloux autres que ceux visés à la rubrique 17 05 03	A l'exclusion de la terre végétale, de la tourbe et des terres et cailloux provenant de sites contaminés*
<b>20 – DÉCHETS MUNICIPAUX ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS, Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT</b>		
20 02 02	Terres et pierres	Provenant uniquement de jardins et de parcs et à l'exclusion de la terre végétale et de la tourbe*

\* Conformément aux dispositions de l'annexe I à l'arrêté du 12 décembre 2014 relatif aux conditions d'admission des déchets inertes

Tableau 9 : Liste des déchets inertes admissibles



### VI.3 Rythme et quantités prévisionnels d'accueil

Le rythme prévisionnel d'accueil et les quantités de matériaux inertes prises en compte dans le cadre de ce projet sont les suivants :

Rythme prévisionnel d'accueil :	<ul style="list-style-type: none"><li>• En moyenne : 30 000 tonnes/an (soit 17 000 m<sup>3</sup>/an)</li><li>• Maximum : 50 000 tonnes/an (soit 28 000 m<sup>3</sup>/an)</li></ul>
Quantités totale prévisionnelle à accueillir sur toute la durée d'exploitation (15 ans) :	255 000 m <sup>3</sup> , soit environ 450 000 tonnes

*Tableau 10 : Rythme et quantités prévisionnels de matériaux inertes à accueillir*

### VI.4 Procédure d'admission, de contrôle et de mise en place

Les matériaux inertes à accueillir, dont la liste a été présentée précédemment (Cf. *Tableau 9 p.27*), seront mis en place sur les zones à réaménager, contribuant ainsi à leur remise en état. Ils feront l'objet d'une procédure d'acceptation et de contrôle préalable, portant principalement sur :

- la vérification, avant l'admission, du document préalable d'accompagnement établi par le producteur du matériau et signé par lui-même et les différents intermédiaires le cas échéant ;
- le contrôle visuel des matériaux à l'entrée de l'installation et lors du déchargement du camion afin de vérifier l'absence de déchet non autorisé ;
- la délivrance d'un accusé d'acceptation au producteur ;
- la tenue à jour d'un registre répertoriant la provenance, les quantités, les caractéristiques des matériaux et leur zone de dépôt
- la tenue d'un registre de suivi mensuel des matériaux admis.

Dans le cadre de ce projet, l'accueil et la mise en place des matériaux inertes ne sera réalisé que durant les horaires d'ouverture du site.

A leur arrivée, les camions de transport seront tenus de se présenter au responsable du site, pour accueil, vérification des documents et tenue des registres, pesée sur le pont bascule et contrôle visuel.

Ils seront ensuite dirigés vers la carrière, pour effectuer le déchargement sur une zone de contrôle réservée à cet effet, délimitée et identifiée. L'emplacement de cette zone de contrôle sera évolutif, en fonction de l'avancement des travaux.

Dans le cas où des matériaux indésirables seraient détectés, ils seraient placés dans une benne destinée aux refus, qui sera mise en place à cet effet sur le site. Ils seraient ensuite acheminés en centre d'enfouissement.

Après déchargement, les camions retransiteront par l'accueil et le pont-basculé pour pesée et complément du registre.



Une fois les procédures d'admission et de contrôle réalisées, la mise en place définitive des matériaux inertes sur le site d'exploitation de carrière, depuis la zone de contrôle, sera réalisée par l'exploitant. Cette opération sera réalisée à l'aide des engins mécanique, par couches permettant d'assurer de bonnes conditions de stabilité.

Ces opérations seront réalisées progressivement et de façon périodique, en fonction du rythme d'acheminement des matériaux sur le site.

Ces matériaux contribueront à la remise en état progressive du site par remblaiement des zones exploitées, conformément au phasage prévisionnel présenté en annexe 1.

## VII. CIRCULATION ET TRANSPORT

### VII.1 Accès

L'accès au site s'effectue directement depuis la RD 21. Il est aménagé de façon sécurisée sous la forme d'un tourne-à-gauche dans le sens Bergerac-Périgueux, et d'un dégagement à droite dans le sens Périgueux-Bergerac.

Les caractéristiques de l'accès et des itinéraires de transport sont présentées dans l'étude d'impact du dossier.

### VII.2 Circulation interne

La circulation interne des engins d'extraction, des piétons, des visiteurs, personnel, fournisseurs et entreprises extérieures est régie par des plans de circulation définis pour chacun de ces flux, et notamment inclus dans le dossier de prescriptions « Véhicules sur piste ».

Le chargement des matériaux se répartie sur deux zones situées en parties centrale et sud du site.

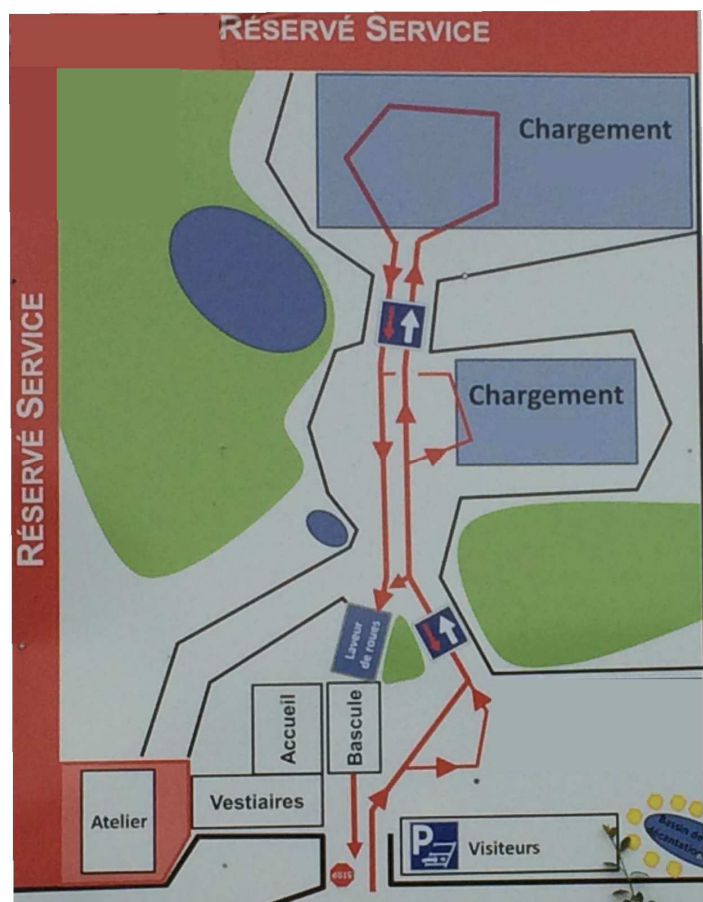


Figure 7 : Plan de circulation interne



## VII.3 Transport des matériaux

### VII.3.1. Evacuation des produits finis

Les produits finis sont évacués par camions de transport, qui se partagent entre :

- camions de type semi-remorques (25 à 28 t de C.U., 38 à 44 t de P.T.R.A.), pour les 2/3 du tonnage produit environ ;
- camions de de plus faibles gabarits, pour environ 1/3 de la production.

Le trafic correspondant est détaillé dans l'étude d'impact de ce dossier.

### VII.3.2. Acheminement des déchets inertes accueillis sur le site (projet)

Dans le cadre du projet, l'accueil de déchet de inertes issus de chantiers est prévu, dans les conditions détaillées précédemment au § VI.4 p.28.

L'acheminement de ces matériaux inertes s'effectuera en partie par l'intermédiaire des camions de transport venant chercher des produits finis du site. Ce principe de double-fret permettra d'optimiser la logistique et de réduire le nombre de rotations de véhicules de transport.

## VIII. NATURE, VOLUMES, DESTINATION ET CONDITIONS DE STOCKAGES DES PRODUITS ET MATIÈRES TRANSITANT PAR LE SITE

### VIII.1 Matières premières et produits entrants

#### VIII.1.1. Matière première : gisement de roche massive calcaire

Le matériau exploité provient d'un gisement de roche calcaire.

Cette formation se présente à l'affleurement sous forme d'une roche massive, coiffées par une couche de découverte d'environ 2 m d'épaisseur, représentée par de la roche altérée recouverte d'une fine couche de terre végétale.

Les caractéristiques morphologiques, quantitatives et qualitatives de ce gisement ont été présentées précédemment.

#### VIII.1.2. Carburants - Huiles - Autres produits

Le carburant utilisé et stocké sur le site est de type Gas-oil Non Routier (GNR). Il est destiné aux engins roulants et aux groupes mobiles de traitement des matériaux.

Des huiles moteurs, hydrauliques et liquide de refroidissement, utilisés pour les opérations de maintenance des engins et du matériel, sont présents dans l'atelier,

Les caractéristiques de ces stockages sont indiquées dans le tableau suivant :

PRODUIT Dénomination	UTILISATION	Quantité moyennes consommée	STOCKAGES		
			Conditionnement	Quantités maxi stockées	Lieu (Cf. Figure 8 p.36)
Gasoil Non Routier	Carburant engins et groupes mobiles	60 m <sup>3</sup> /an ❶	Cuve aérienne double-paroi de 2 000 litres placée dans le hangar	2 m <sup>3</sup> , soit 1,66 t ❷	Atelier
Huiles	Moteur et hydraulique engins + groupe mobile	1 200 l/an	• 2 cuves aériennes double-paroi de 1 500 l chacune ; • 5 futs de 200 l placés sur rétentions	4 000 l	Atelier
Liquide de refroidis- sment	Moteurs engins	200 l/an	Fut de 200 l placé sur rétention	200 l	Atelier
Chaux	Unité mobile de traitement à la chaux	300 t/an	Silo de 27 t	8 m <sup>3</sup> (27 t) ❸	Silo annexé à l'unité mobile de chaulage

*Tableau 11 : Récapitulatif des produits entrants*

- ❶ : Dans le cadre de la nomenclature des I.C.P.E, ce volume est pris en compte pour la rubrique 1435.  
❷ : Dans le cadre de la nomenclature des I.C.P.E, cette quantité est prise en compte pour la rubrique 4734.  
❸ : Dans le cadre de la nomenclature des I.C.P.E, cette quantité est prise en compte pour la rubrique 2516.

### VIII.1.3. Déchets inertes accueillis

Les caractéristiques des déchets inertes d'origine extérieure qui seront accueillis sur le site ont été décrites précédemment, au § VI page 27. Il s'agit de déchets inertes provenant de chantiers, qui seront utilisés comme matériaux de remblai pour contribuer à la remise en état de zones exploitées.

## VIII.2 Produits élaborés (produits sortants)

### VIII.2.1. Nature - Destination

Les produits élaborés, en sortie des groupes mobiles de traitement, sont représentés par des granulats concassés calcaires couvrant 3 principales granulométries en usage dans les travaux publics, à savoir :

- Granulats concassés 0/80 mm ;
- Granulats concassés 40/150 mm ;
- Granulats calcaires chaulés 0/40 mm.

Ces matériaux sont principalement destinés aux entreprises de travaux publics et artisans, pour des usages tels que remblai et sous-bassement.

Sur le plan géographique, les clients principaux se trouvent dans un rayon de l'ordre d'une cinquantaine de kilomètres de la carrière.





## VIII.2.2. Conditions de stockage

Le stockage des produits finis est réalisé à ciel ouvert, par catégories, sur différentes plateformes définies et réservées à cet effet.

Leurs emplacements sont indiqués sur le plan de la Figure 8 p.36.

## VIII.3 Déchets produits par les activités du site

Les **déchets produits par les activités du site** sont principalement des huiles usagées, des boues provenant des débourbeurs-déshuileurs, des emballages divers, des déchets métalliques, des pneus hors d'usage et des déchets ménagers.

Les caractéristiques, classifications et filières d'élimination de ces déchets sont présentées dans le Tableau 12 ci-après.

Concernant la **gestion des déchets inertes** du site, celle-ci fait l'objet d'un plan de gestion, établi conformément aux directives de l'arrêté ministériel modifié du 22 septembre 1994.

Ce plan a été actualisé en fonction des nouvelles conditions d'exploitation de ce projet. Il est joint en annexe 2.

NATURE DES DECHETS	CLASSIFICATION (cf. précédemment)	QUANTITES PRODUITES	CONDITIONS DE STOCKAGE	CONDITIONS DE REPRISE	FILIERE D'ELIMINATION
Découverte	01 01 02	70 000 m <sup>3</sup> sur toute la durée de l'autorisation d'exploitation	Matériaux entièrement conservés et utilisés sur le site d'une part pour la réalisation d'aménagement temporaires, tels que merlons de protection périphériques, et d'autre part pour la remise en état des zones exploitées par remblaiements.		
Stériles d'exploitation	01 04 08 – 01 04 09	310 000 m <sup>3</sup> sur toute la durée d'exploitation			
Boues issues du curage des bassins de décantation des eaux pluviales et du laveur de roues	01 04 12	100 m <sup>3</sup> /an	Mise en place temporaire à proximité des bassins pour séchage	Matériaux utilisés, avec les matériaux stériles de production, dans le cadre des travaux de remise en état	
Huiles usagées (moteur, hydraulique)	13 01* 13 02*	env. 1 500 litres/an	Cuve hors sol de 5 000 l, placée sur rétention dans l'atelier ?	Collecte par organisme agréé par la Préfecture	Recyclage
Déchets et boues provenant du séparateur eau-hydrocarbures	13 05*	env. 3 000 litres/ an	Dans le séparateur	Collecte par organisme agréé par la Préfecture	Recyclage
Emballages divers, chiffons d'essuyage	15 01 01 - 15 01 02 15 01 04 - 15 01 05 15 01 06 - 15 02 02*	env. 150 kg / an	Placés dans un container de stockage spécifique dans l'atelier	Reprise par société spécialisée	Tri sélectif, puis recyclage ou élimination
Pneus hors d'usage	16 01 03	env. 2 à 4 pneus / an	Placés dans l'atelier	Reprise par le fournisseur	Recyclage
Filtres à huiles usagés	16 01 07*	env. 100 kg / an	Placés dans un fut de 200 l, dans l'atelier	Reprise par société spécialisée	Recyclage
Déchets métalliques (pièces usagées mises au rebut)	16 01 17 16 01 18	env. 1 tonnes / an	Placés dans une benne réservée à cet effet, devant l'atelier	Reprise par récupérateur de métaux	Tri et recyclage
Boues de fosses toutes eaux (assainissement eaux usées sanitaires)	20 03 04	4 m <sup>3</sup> tous les 4 ans	Dans la fosse	Reprise par société spécialisée	Traitement par filière agréée
DIB	20 01 99	env 2 tonnes / an	Placés dans une benne 10 m <sup>3</sup>	Reprise par société spécialisée	Traitement par filière agréée
Aérosols	16 05 04	30 kg / an	Placés dans un fut de 100 kg placé dans l'atelier	Reprise par société spécialisée	Traitement par filière agréée
Déchets ménagers (produits par le personnel du site)	20 03 99	Environ 10 kg par semaine	En containers réservés à cet effet, dans chacun des locaux du site	Placés dans les containers communaux de déchets ménagers	Elimination selon filière collective locale

Tableau 12 : Synthèse des déchets générés par l'activité

## IX. ÉQUIPEMENTS CONNEXES - RÉSEAUX

- Cf. Figure 8 : Plan de détail des infrastructures p. 36 -

### IX.1 Locaux



Illustration 6 : Vue aérienne du secteur des infrastructures

Les locaux présents sur le site sont regroupés en partie sud du site, à proximité de l'accès. Ces locaux sont :

- Un bâtiment d'environ 60 m<sup>2</sup> dédié à la gestion du pont-bascule, avec espace bureaux et sanitaires, en face de l'entrée du site, avec un local distinct à usage de vestiaires ;
- Un local de stockage de petit matériel, représenté par un bâtiment modulaire d'environ 30 m<sup>2</sup>, situé à l'arrière des bureaux. Ce local abrite les stocks de pièces détachées et de petits outillages divers ;



- Un atelier représenté par un local fermé à bardage métallique d'environ 120 m<sup>2</sup>, implanté à l'ouest des autres locaux. Il abrite les stockages de lubrifiants, les divers outillages et matériels d'entretien et de réparation.



*Illustration 7 : Photos des infrastructures*

## IX.2 Aires de stationnement

- Le stationnement des véhicules légers du personnel et des visiteurs est situé le long de la limite sud-est du site, en face du pont-bascule ;



- L'aire de stationnement réservée aux engins se situe dans le prolongement ouest de l'atelier. Il s'agit d'une plateforme revêtue d'environ 320 m<sup>2</sup>, utilisée par ailleurs pour le lavage et le ravitaillement des engins.







### **IX.3 Stockage et distribution de carburant**

Le carburant stocké sur le site est de type gasoil non routier (GNR), destiné aux engins et aux groupes mobiles de traitement des matériaux.

Son stockage est réalisé dans une cuve aérienne double-paroi de 2 000 litres, placée dans l'atelier.

La distribution pour les engins roulants s'effectue à partir d'une pompe de distribution, sur la plateforme étanche située dans le prolongement de l'atelier, et munie d'un réseau de collecte aboutissant à un dispositif décanteur-déshuileur.

Le ravitaillement de la pelle à chenilles et des groupes mobiles se fait dans la zone d'extraction. Ce ravitaillement est réalisé par l'intermédiaire d'un camion-citerne. Cette opération est alors réalisée au-dessus d'un dispositif spécifique (bac mobile ou couverture) destiné à collecter les éventuelles égouttures.

A noter la présence de plusieurs kits antipollution, en particulier à bord des engins, auxquels le personnel peut avoir recours en cas de nécessité. Il est à souligner que, l'ensemble des salariés du site ont été formés aux risques engendrés par les pollutions par les hydrocarbures ainsi qu'à leur prévention et à l'utilisation de ce matériel de lutte et d'intervention.

### **IX.4 Alimentation électrique – Réseaux associés**

L'alimentation électrique du site s'effectue depuis le réseau, qui passe en bordure de la RD 21.

La distribution interne est assurée par réseau principalement enterré.

Les groupes mobiles de traitement des matériaux qui fonctionnent de façon périodique dans la zone d'extraction, sont autonomes, avec générateurs intégrés.

### **IX.5 Téléphone – Communication interne**

Le bâtiment du pont bascule et des bureaux est relié au réseau de téléphonie fixe.

La communication interne du site s'effectue par radio, qui relie chacun des membres du personnel entre eux.

### **IX.6 Alimentation en eau potable – Assainissement des eaux usées**

Le site est équipé de sanitaires, situés dans le local principal.

L'alimentation en eau provient d'une source privée, située sur la propriété voisine du « Gué de la Roque », et qui alimente également en eau la maison d'habitation de cette propriété.

La consommation en eau, associée essentiellement à l'utilisation des sanitaires par les membres du personnel, est de l'ordre de 50 m<sup>3</sup>/an.

L'assainissement des eaux usées correspondantes s'effectue par l'intermédiaire d'un dispositif autonome, basé sur un prétraitement par fosse toutes-eaux suivie d'un épandage souterrain. Ce dispositif a été aménagé et est entretenu conformément à la réglementation en vigueur.



## IX.7 Nettoyage des roues des camions en sortie de site

Un dispositif de nettoyage des roues des camions de transport est en place à la sortie poids-lourds du site, dans le prolongement du pont-bascule.

Il s'agit d'un équipement statique, basé sur un bassin métallique en eau, équipé de grilles latérales.

Au passage du camion, à vitesse constante, les grilles permettent un massage des pneus, provoquant l'ouverture et la fermeture de leurs stries, libérant ainsi la boue, qui tombe et décante au fond du bassin.

L'appoint en eau destiné à compenser les pertes est prélevée depuis le bassin de collecte des eaux pluviales (Cf. § suivant).



*Illustration 8 : Dispositif de nettoyage des roues en sortie de site*

## IX.8 Gestion des eaux pluviales

Le site d'exploitation concernant des terrains calcaires perméables, les eaux pluviales qui s'y abattent s'y infiltrent relativement facilement. Toutefois, sur certains secteurs empruntés de façon fréquente par les engins et véhicules, des ruissellements d'origine pluviale tendent à se produire en période pluvieuse, à la faveur de colmatages issus de passages répétés.

Afin de permettre une décantation de ces eaux de ruissellement avant qu'elles ne soient restituées au ruisseau, trois bassins de décantation sont actuellement en place :

- Un bassin B1, d'environ 120 m<sup>3</sup>, qui recueille les ruissellements de la bordure sud de la plateforme des infrastructures. Les eaux sont évacuées par infiltration.
- Un bassin B2 d'environ 100 m<sup>3</sup>, qui recueille les ruissellements de la partie nord de la plateforme des infrastructures.
- Un bassin B3 d'environ 120 m<sup>3</sup>, qui recueille les ruissellements de la partie ouest de la plateforme des infrastructures ainsi que le trop-plein du bassin B2 :



- Ce bassin est muni d'un dispositif de pompage permettant d'alimenter la plateforme de lavage, ainsi que la réserve mobile d'eau destinée aux arrosages en période sèche, et de fournir l'appoint nécessaire au dispositif de lavage des roues (Cf. précédemment)
- Le trop-plein de ce bassin transite par un dispositif déshuileur, avant d'être restitué au ruisseau Le Caudeau. La qualité des eaux restituée fait l'objet d'un suivi (Cf. étude d'impact).

Cette organisation est récapitulée dans le tableau suivant :

POINT DE PRELEVEMENT	USAGE	QUANTITES PRELEVEES		EXUTOIRE
		par jour	par an	
Source privée du «Gué de la Roque»	Sanitaires	250 l	environ 50 m <sup>3</sup> /an	Assainissement autonome
Pompage depuis le bassin de collecte des eaux pluviales aval B3	Aire de lavage des engins	maxi 1 m <sup>3</sup>	environ 50 m <sup>3</sup> /an	Transit par dispositif décanteur-déshuileur puis restitution au ruisseau <i>Le Caudeau</i>
	Appoint du dispositif de nettoyage des roues des camions	maxi 1 m <sup>3</sup>	environ 100 m <sup>3</sup> /an	Pas de rejet (eau non circulante)
	Arrosage occasionnel des pistes en période sèche	maxi 10 m <sup>3</sup> (ponctuel)	environ 50 m <sup>3</sup> /an	Pas de rejet (évaporation)

*Tableau 13 : Synthèse des prélèvements et de l'usage de l'eau*



## TABLE DES ANNEXES

**ANNEXE 1 : Plans de phasage technique et paysager de l'exploitation**

**ANNEXE 3 : Plan de gestion des déchets inertes et des terres non polluées  
(mise à jour 2020)**











## ANNEXE 1

### Plans de phasage technique et paysager de l'exploitation



-  Périmètre de la demande (renouvellement + extension)
-  Périmètre de la demande d'extension
-  Parcelle autorisée faisant l'objet d'une cessation d'activité
-  Périmètre d'exploitation
-  Secteurs définitivement remis en état
-  Tracé des coupes schématiques jointes

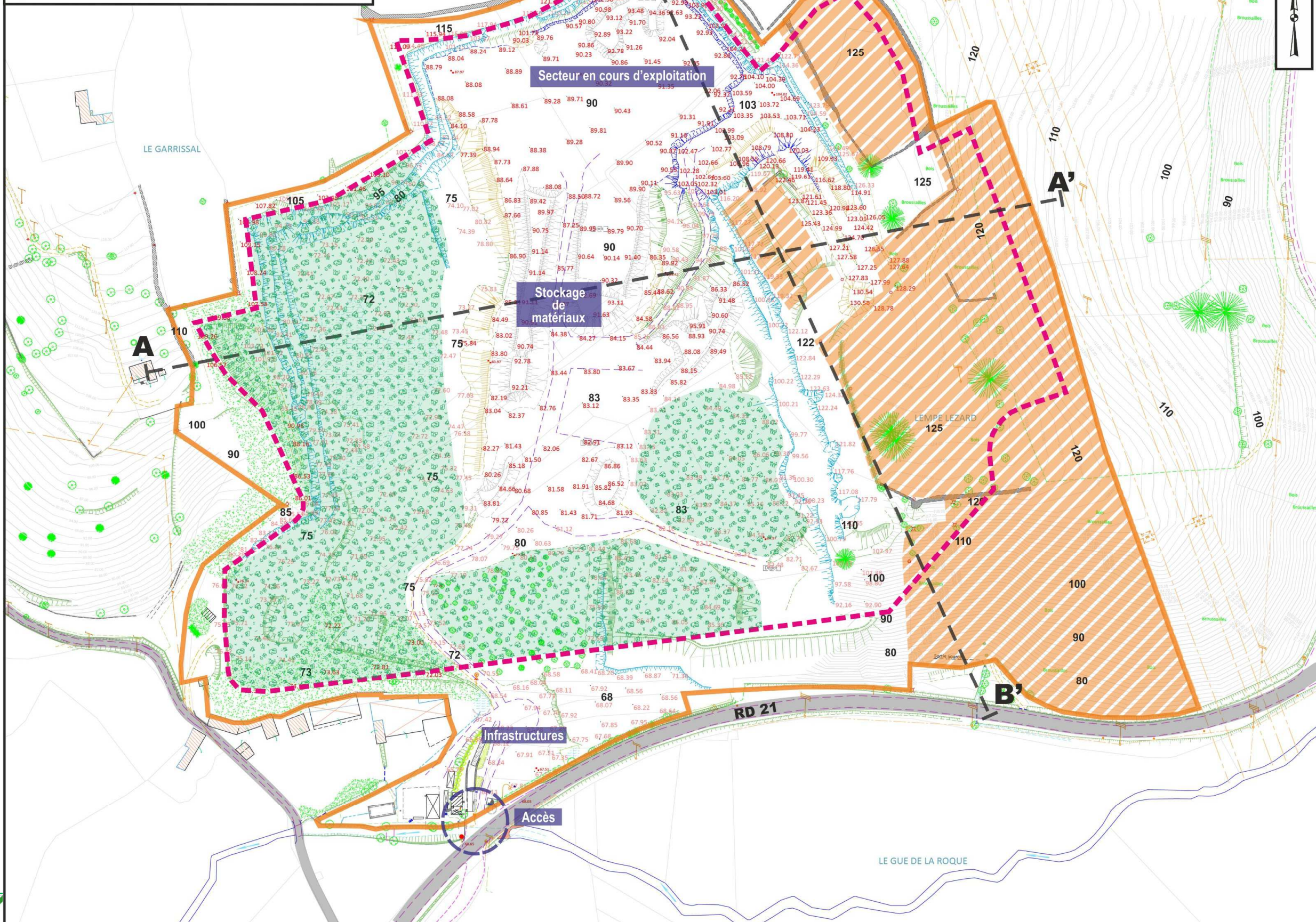


## PHASAGE PRÉVISIONNEL D'EXPLOITATION:

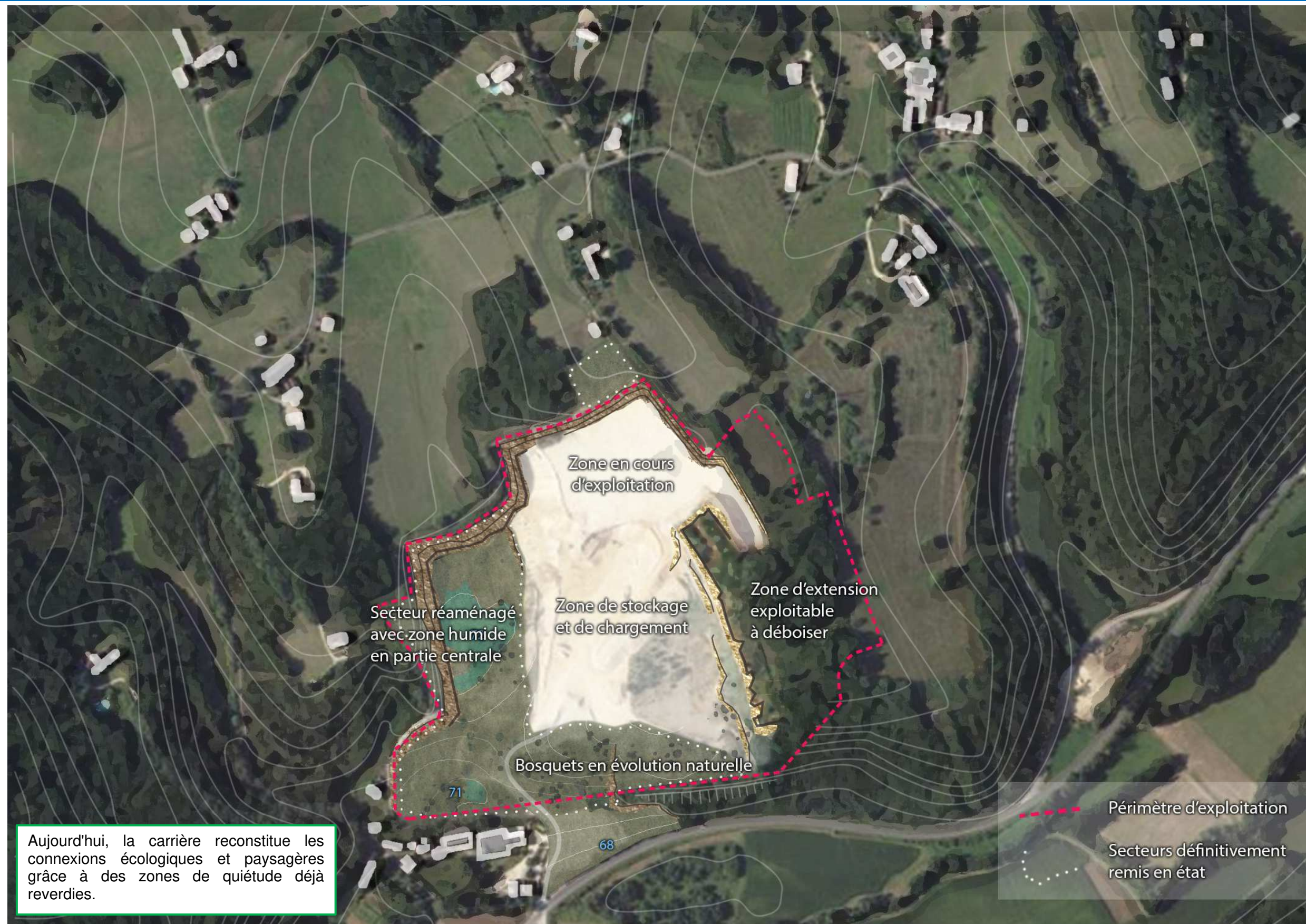
SITUATION ACTUELLE

 $t_0$  - Fin 2020 -

0 50 m 100 m

















Aujourd'hui, la carrière reconstitue les connexions écologiques et paysagères grâce à des zones de quiétude déjà reverdiées.



PHASAGE PREVISIONNEL D'EXPLOITATION  
**SITUATION ACTUELLE**  
to - fin 2020





-  Périmètre de la demande (renouvellement + extension)
-  Périmètre d'exploitation
-  Surface en cours d'exploitation
-  Sens d'avancement
-  Fronts d'extraction (avancée finale en fin d'exploitation avant remblaiement ou conservation)
-  Cote atteinte en cours d'exploitation (avant remise en état)
-  Zone progressivement remblayée avec stériles et matériaux inertes d'origine extérieure
-  Cote finale approximative après remblaiement (précision de l'ordre de quelques mètres selon les quantités de matériaux inertes extérieurs qui auront été réellement accueillis)
-  Nid de faucon pèlerin
-  Tracé des coupes schématiques jointes

**SHE**

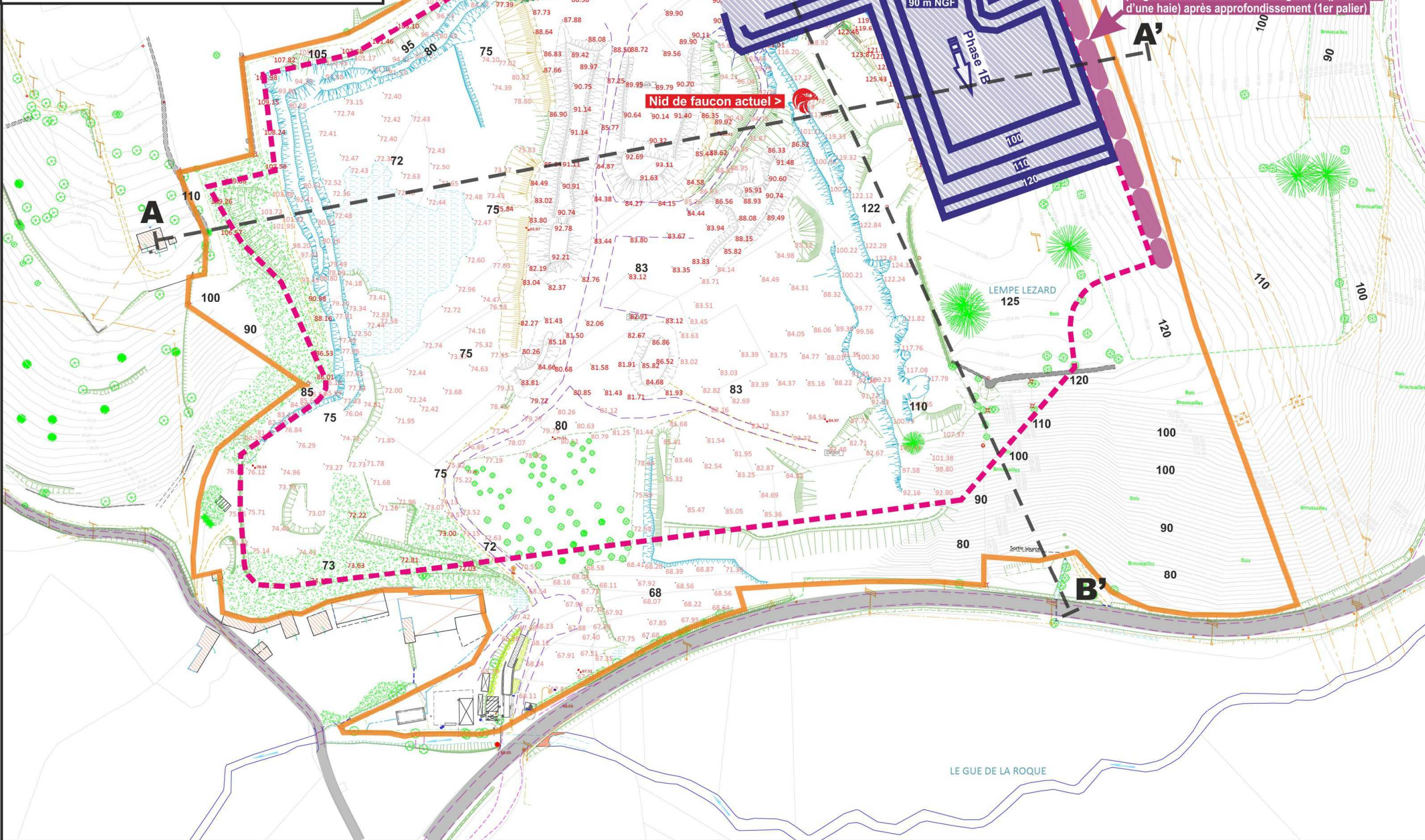
**PHASAGE PRÉVISIONNEL D'EXPLOITATION:**

**SITUATION EN FIN DE PHASE 1**  
**à  $t_0 + 5$  ans - Courant 2026 -**

Echelle : 1 / 2 000

0 50 m 100 m

NB: ce phasage pourra être simplifié (avancement global vers le sud) dans le cas où le faucon se serait déplacé vers les nouveaux nids







Au bout de 5 ans la zone nord sera profilée, engazonnée et plantée d'arbustes. Ceux-ci ne seront pas être trop hauts pour permettre la colonisation du front nord par le faucon pèlerin.

--- Périmètre d'exploitation













PHASAGE PREVISIONNEL D'EXPLOITATION

# SITUATION EN FIN DE PHASE 1

to + 5 ans - courant 2026





-  Périmètre de la demande (renouvellement + extension)
-  Périmètre d'exploitation
-  Surface en cours d'exploitation
-  Sens d'avancement
-  Fronts d'extraction (avancée finale en fin d'exploitation avant remblaiement ou conservation)
-  Cote atteinte en cours d'exploitation (avant remise en état)
-  Zone progressivement remblayée avec stériles et matériaux inertes d'origine extérieure
-  Cote finale approximative après remblaiement (précision de l'ordre de quelques mètres selon les quantités de matériaux inertes extérieurs qui auront été réellement accueillis)
-  Nid de faucon pèlerin
-  Tracé des coupes schématiques jointes

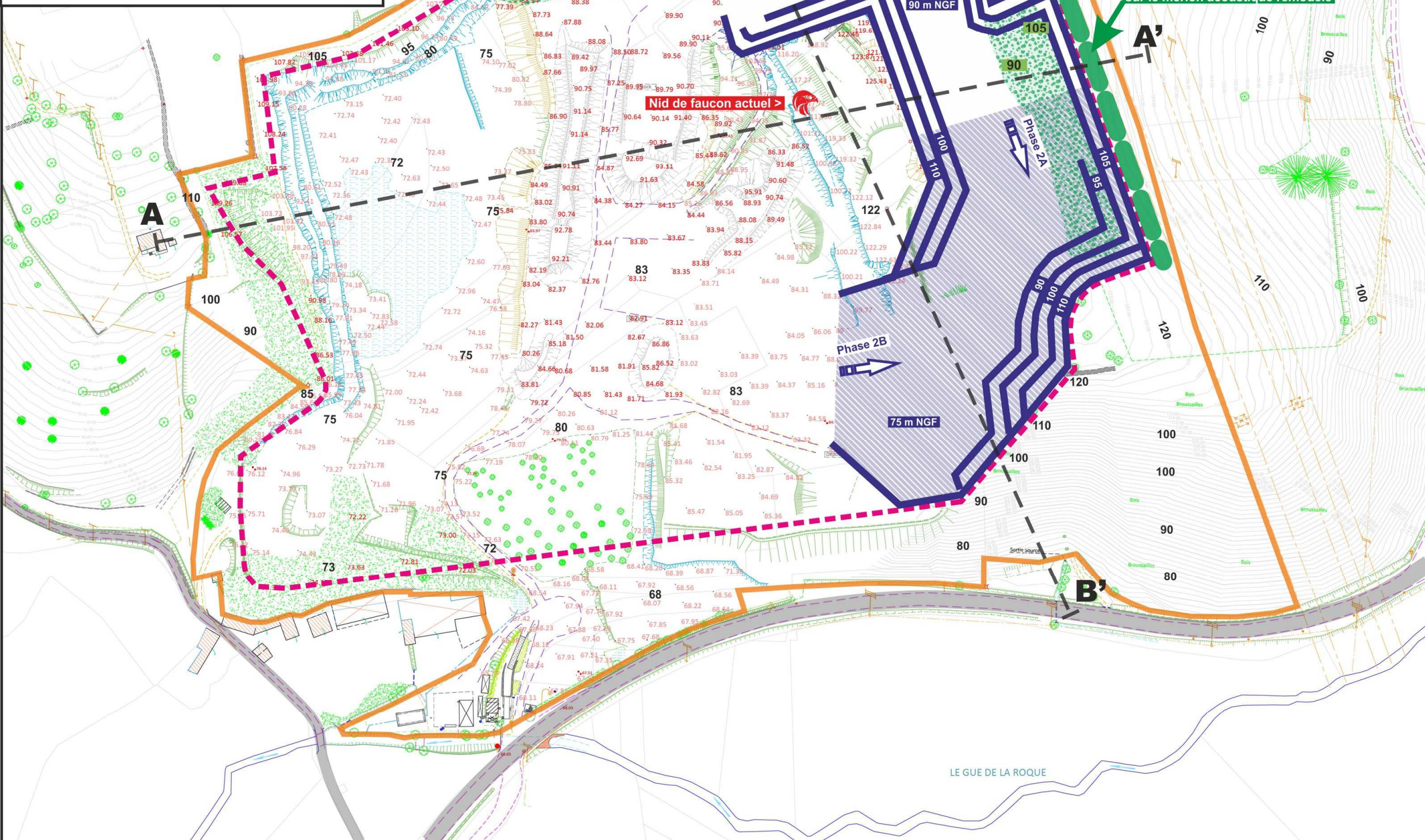
**SHE**

**PHASAGE PRÉVISIONNEL D'EXPLOITATION:**

**SITUATION EN FIN DE PHASE 2**  
**à  $t_0 + 10$  ans - Courant 2031 -**

Echelle : 1 / 2 000 

NB: ce phasage pourra être simplifié (avancement global vers le sud) dans le cas où le faucon se serait déplacé vers les nouveaux nids







10 ans après le commencement un deuxième remblai sera mis en place sur le front est, ne laissant qu'un ou deux paliers visibles.

PHASAGE PREVISIONNEL D'EXPLOITATION

# SITUATION EN FIN DE PHASE 2

to + 10 ans - courant 2031



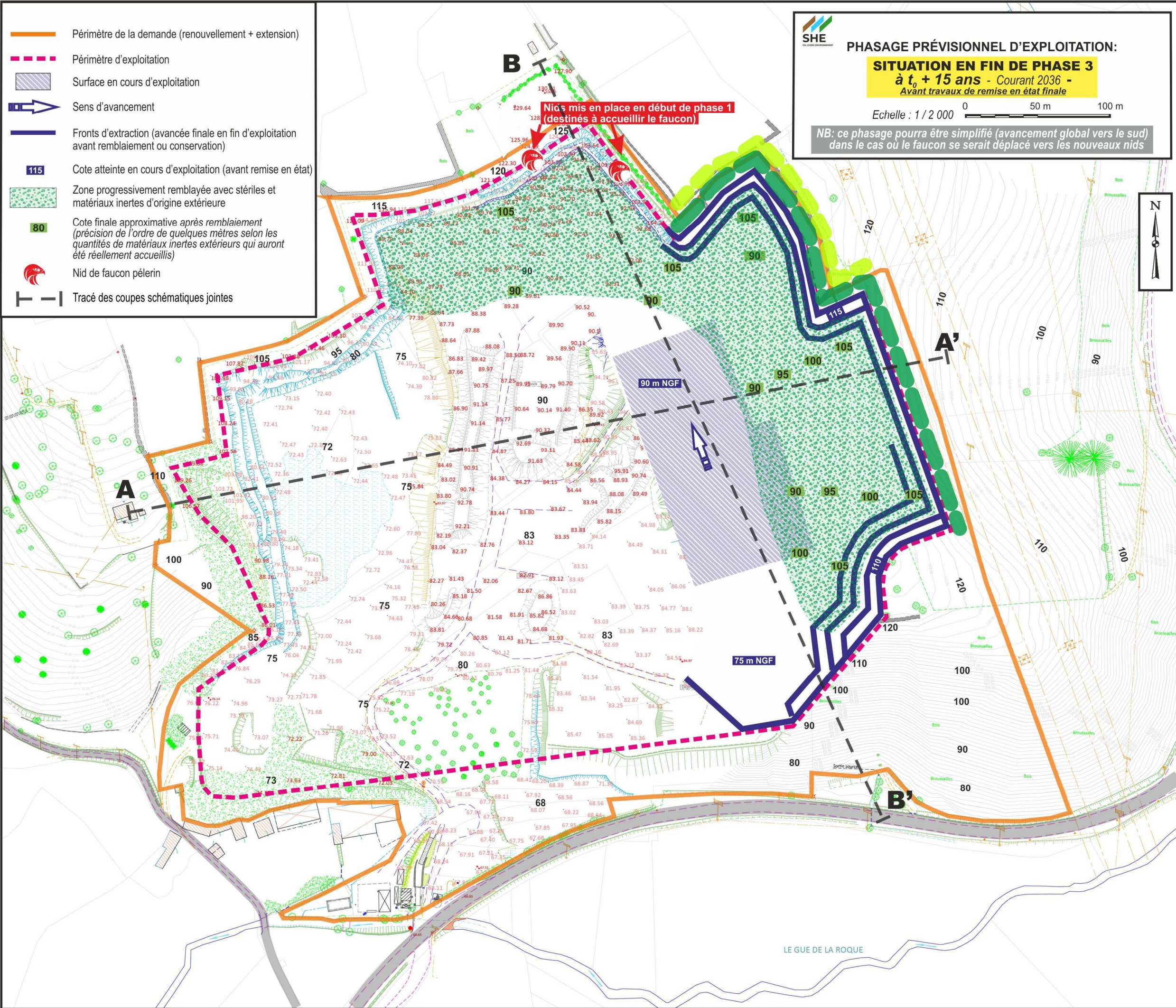


- Périimètre de la demande (renouvellement + extension)
- Périimètre d'exploitation
- Surface en cours d'exploitation
- Sens d'avancement
- Fronts d'extraction (avancée finale en fin d'exploitation avant remblaiement ou conservation)
- Cote atteinte en cours d'exploitation (avant remise en état)
- Zone progressivement remblayée avec stériles et matériaux inertes d'origine extérieure
- Cote finale approximative après remblaiement (précision de l'ordre de quelques mètres selon les quantités de matériaux inertes extérieurs qui auront été réellement accueillis)
- Nid de faucon pèlerin
- Tracé des coupes schématiques jointes

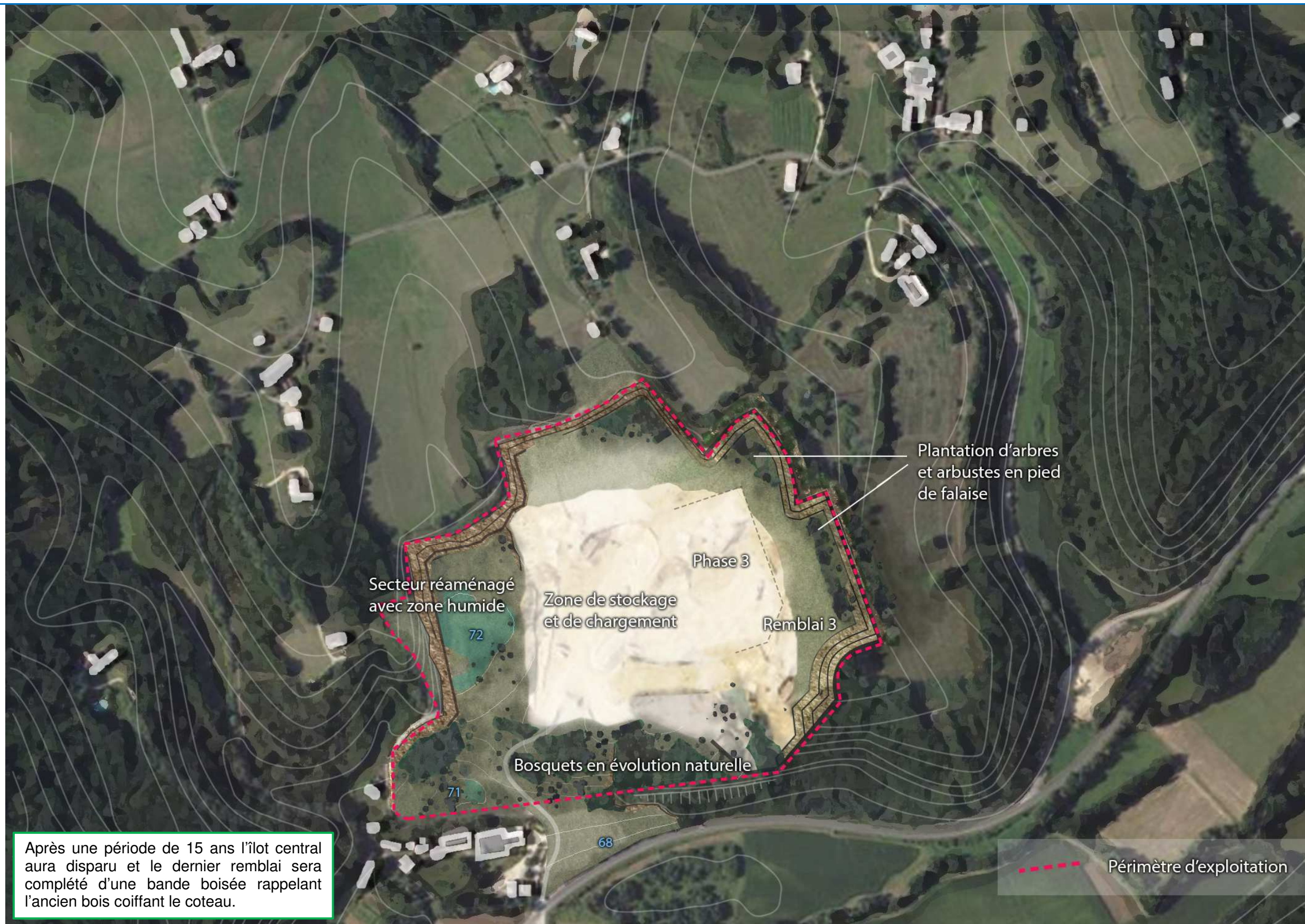
**PHASAGE PRÉVISIONNEL D'EXPLOITATION:**  
**SITUATION EN FIN DE PHASE 3**  
 à  $t_0 + 15$  ans - Courant 2036 -  
 Avant travaux de remise en état finale

Echelle : 1 / 2 000

NB: ce phasage pourra être simplifié (avancement global vers le sud) dans le cas où le faucon se serait déplacé vers les nouveaux nids







Après une période de 15 ans l'îlot central aura disparu et le dernier remblai sera complété d'une bande boisée rappelant l'ancien bois coiffant le coteau.



PHASAGE PREVISIONNEL D'EXPLOITATION

# SITUATION EN FIN DE PHASE 3

to + 15 ans - courant 2036

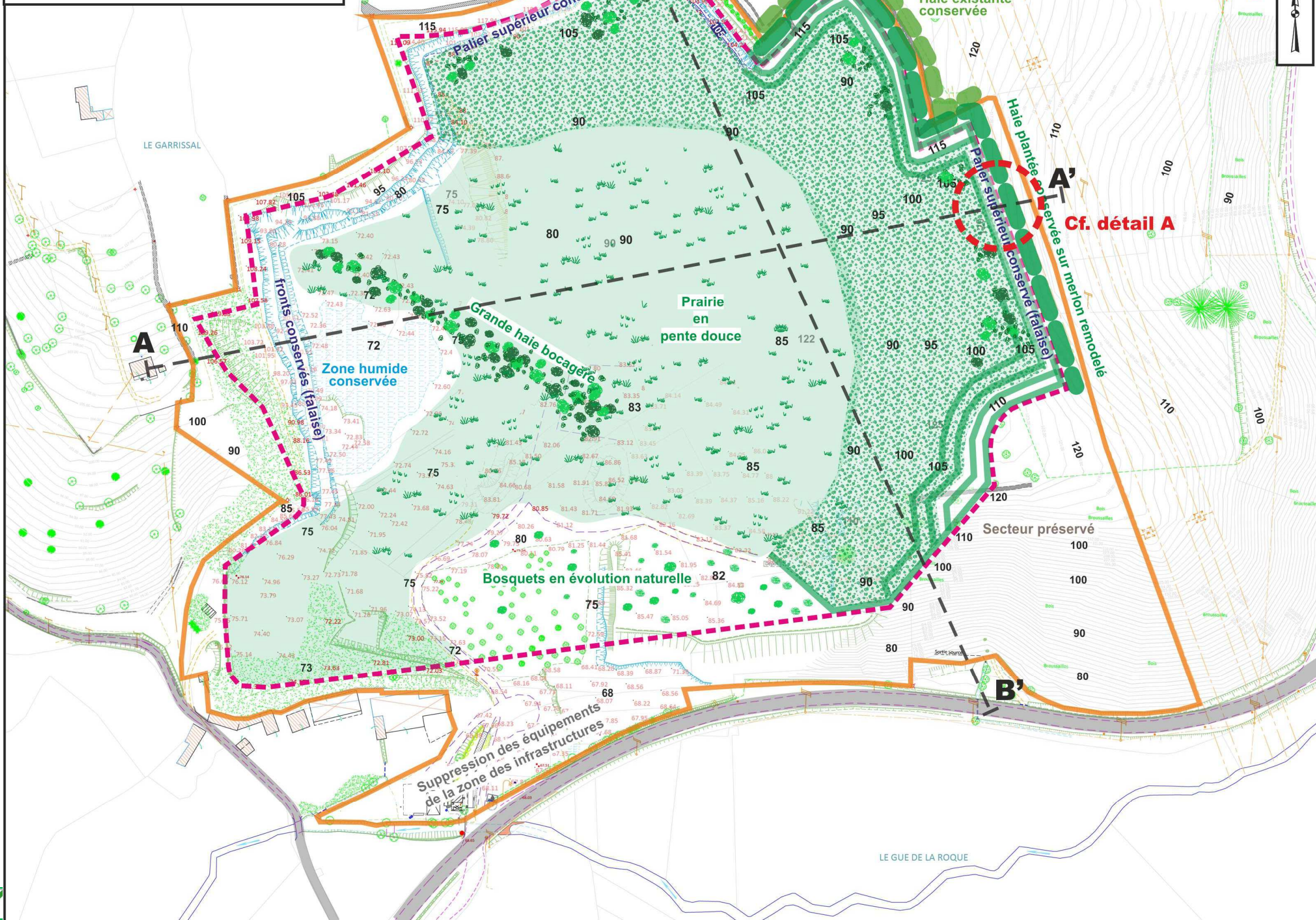




- Périimètre de la demande
- Périimètre d'exploitation
- Zone qui aura été progressivement remblayée avec stériles et matériaux inertes d'origine extérieure
- 80** Cote finale approximative (précision de l'ordre de quelques mètres selon les quantités de matériaux inertes extérieurs qui auront été réellement accueillis)
- Tracé des coupes schématiques jointes

**PHASAGE PRÉVISIONNEL D'EXPLOITATION:**  
**SITUATION APRES REMISE EN ETAT FINALE**  
**à  $t_0 + 15$  ans au plus tard (vers fin 2036)**

Echelle : 1 / 2 000







En fin d'exploitation le site sera terrassé en pente douce et inclura une zone de repos central. Une haie bocagère cloisonnera l'espace et les plantations autour du front est créeront un lien dessous/dessus avec le milieu environnant.

PHASAGE PREVISIONNEL D'EXPLOITATION

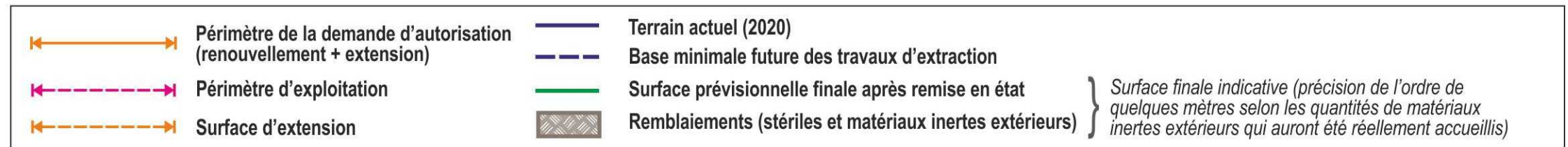
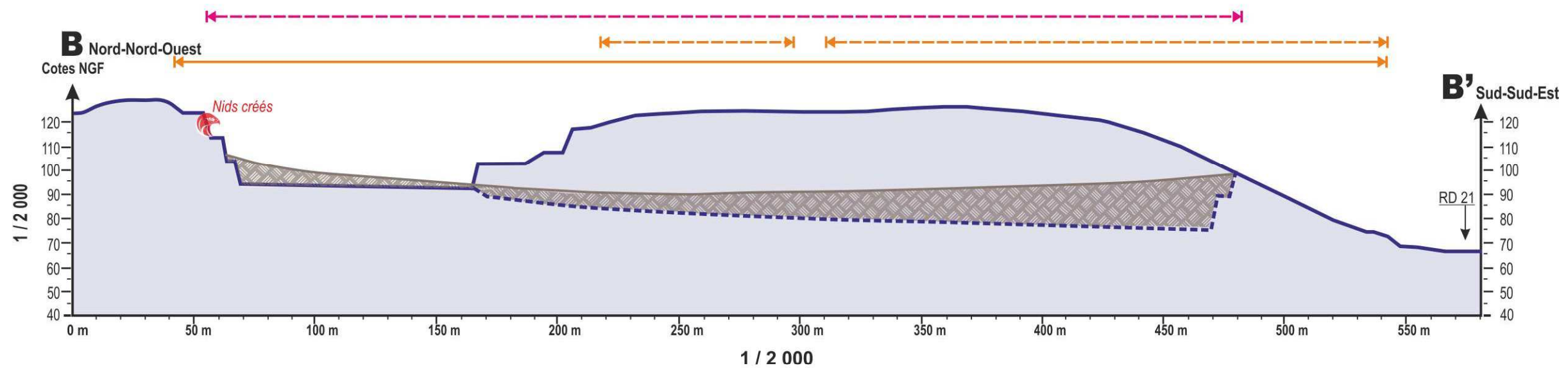
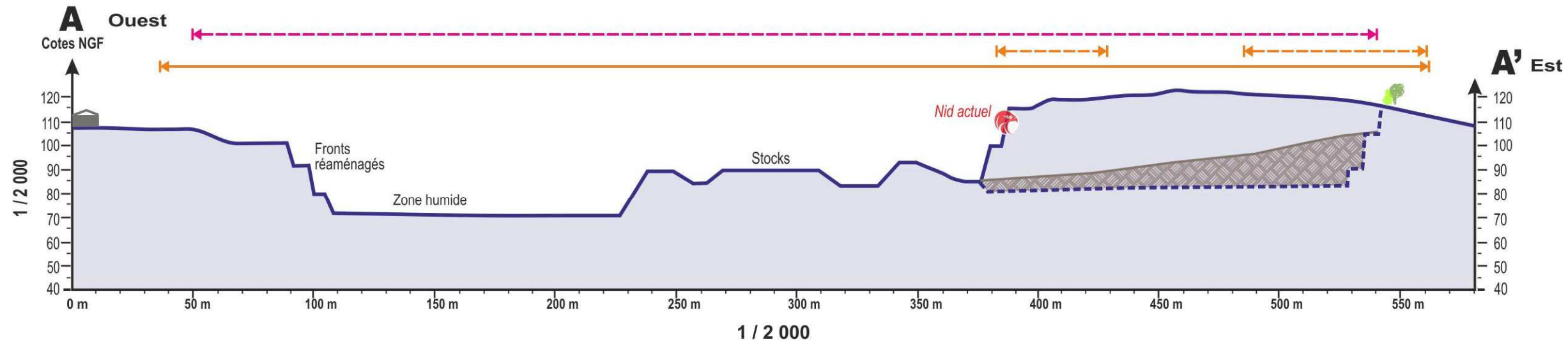
# SITUATION APRES REMISE EN ETAT

à to+15 ans au plus tard (vers fin 2036)



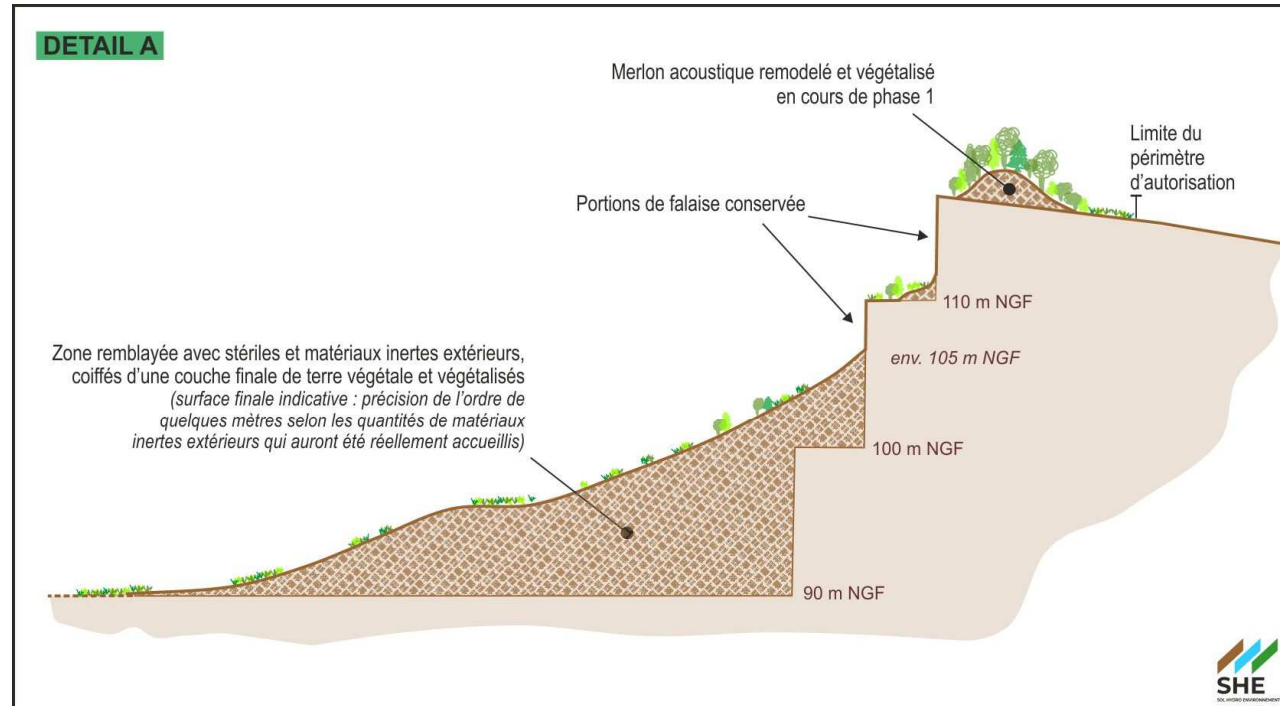


**COUPES TOPOGRAPHIQUES SCHEMATIQUES**  
- Tracé des coupes : Cf. figure page précédente -

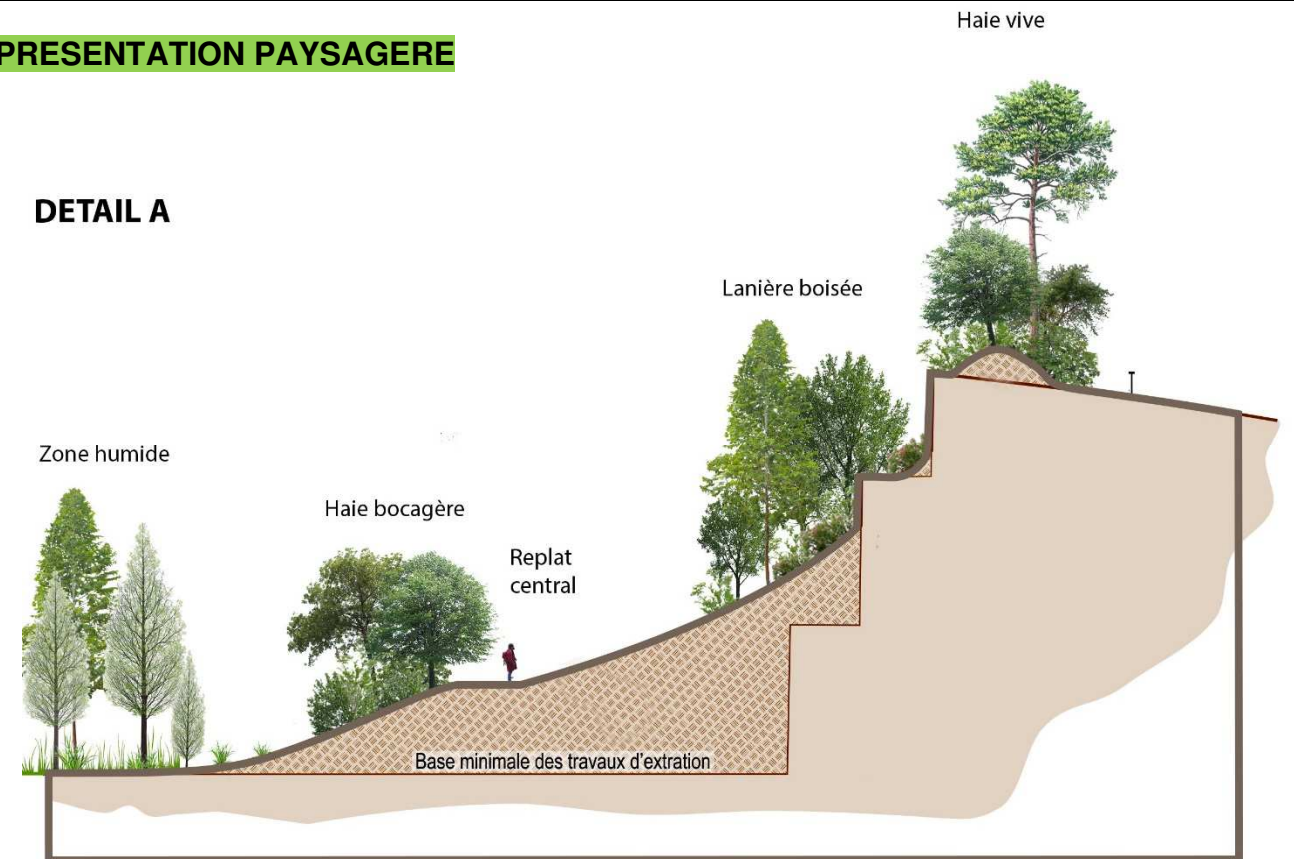


## Détails de principe de la remise en état des fonds nord et Est (Localisation : Cf plan technique de remise en état finale page 50)

### REPRESENTATION TECHNIQUE

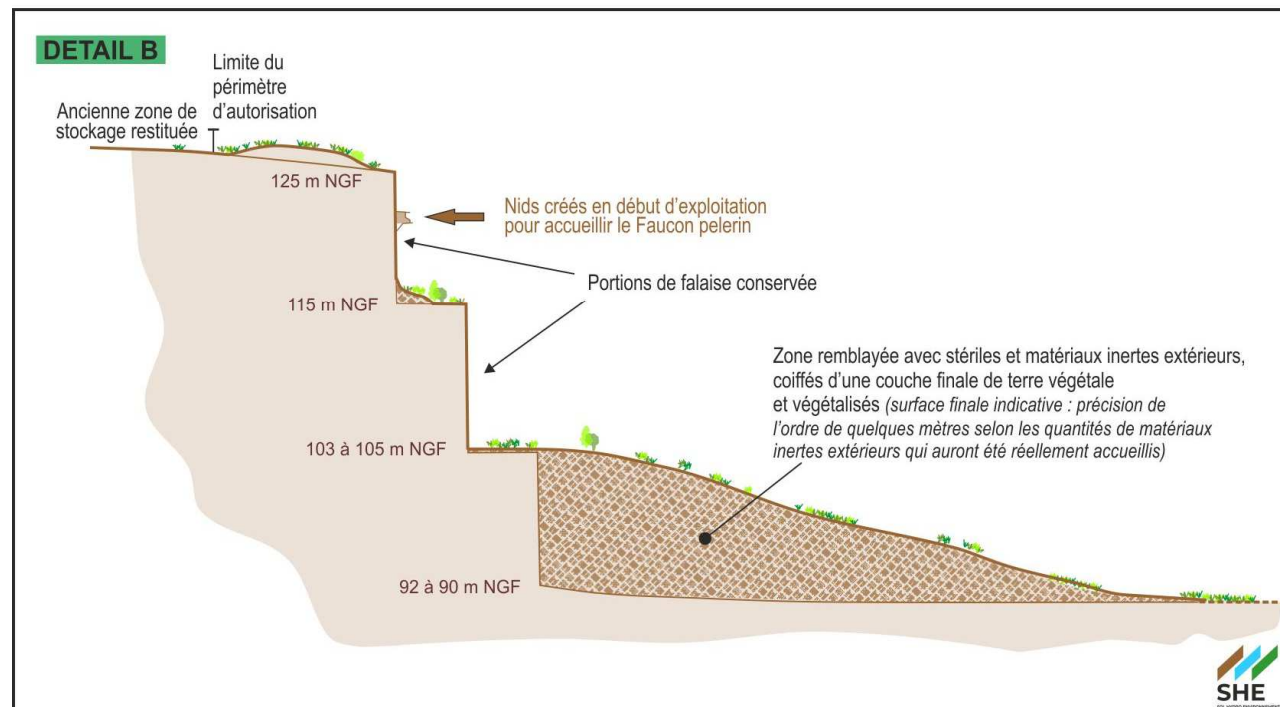


### REPRESENTATION PAYSAGERE



Si l'exploitation en elle-même induit des effets négatifs, la remise en état peut faire émerger des formes paysagères dignes d'intérêt. Ainsi les différentes altitudes de plantation peuvent ici rappeler des étages montagnards et offrir des conditions d'humidité et d'exposition variables favorisant l'installation d'une faune et d'une flore nouvelle.

Les espèces pionnières devront toutefois être contenues pour éviter la banalisation et la fermeture du paysage, conduisant à la diminution de la valeur esthétique et patrimoniale de l'ancien site carrier.



### DETAIL B



Simulation de l'aménagement final montrant une plantation de hauteur modeste au pied du front nord pour ne pas gêner la nidification de l'espèce protégée.





## ANNEXE 3

### Plan de gestion des déchets inertes et des terres non polluées (mise à jour 2020)



## I - CADRE REGLEMENTAIRE

L'arrêté ministériel du 22 septembre 1994 relatif aux exploitations de carrières et leurs installations de traitement a été modifié par l'arrêté du 5 mai 2010 à titre de transposition de la directive européenne n°2006/21/CE relative aux déchets de l'industrie extractive pour ce qui concerne la gestion des terres non polluées et des déchets inertes.

Cette modification :

- donne des définitions des terres non polluées et des déchets inertes et fixe les critères de détermination du caractère inerte des déchets d'extraction et de traitement des ressources minérales exploitées ;
- impose à l'exploitant d'établir un plan de gestion des déchets inertes et des terres non polluées ;
- établit des prescriptions d'exploitation des installations de stockage des déchets inertes en matière d'environnement de sécurité, de contrôle et de surveillance.

L'exigence relative au plan de gestion des déchets inertes et des terres non polluées résultant du fonctionnement de la carrière est établie par un nouvel article 16bis de l'arrêté ministériel du 22 septembre 1994. Ce plan de gestion doit être établi par l'exploitant avant le début d'exploitation et révisé au minimum tous les cinq ans, ainsi que dans le cadre d'une modification apportée aux installations, à leur mode d'utilisation ou d'exploitation et de nature à entraîner une modification du plan.

Pour la détermination du caractère inerte des déchets, le présent plan de gestion s'appuie sur la note d'instruction du MEEDDTL aux DREAL du 22 mars 2011 (réf BSSS/2011-35/TL) qui fixe les principes applicables et établit une liste nationale de déchets inertes dispensés de caractérisation.

Le présent plan de gestion des déchets inertes et des terres non polluées de cette carrière de Lamonzie-Montastruc est établi pour répondre à ces nouvelles exigences.

Il a été mis à jour dans le cadre de sa révision, et pour tenir compte du projet de renouvellement et d'extension faisant l'objet de ce dossier.

### **Références des autorisations successives et de l'arrêté préfectoral en vigueur sur ce site :**

Date	N° A.P.	Caractéristiques	Périmètre	Echéance
<b>Arrêtés d'autorisation précédents</b>				
15/02/1989	890234	Exploitation initiale (ouverture)	4 ha 44 a	15/02/1999
17/05/1995	950735	Renouvellement et extension	7 ha 52 a 91ca	15/02/1999
02/08/1999	410655	Renouvellement et d'extension	13 ha 84 a 80 ca	02/08/2014
10/10/2003	031665	Changement d'exploitant au bénéfice de la S.A. Calcaires et Diorite du Périgord	13 ha 84 a 80 ca	02/08/2014
<b>Arrêté en vigueur</b>				
16/12/2013	2013350-0010	Renouvellement et d'extension	17 ha 46 a 75 ca	16/12/2023



## II - DESCRIPTION DU FONCTIONNEMENT DE LA CARRIERE

### II.1 - Gisement et matériaux exploités

Le gisement exploité est inclus dans un massif calcaire.

Ces formations sont coiffées par une couche de découverte d'environ 2 m d'épaisseur, représentée par de la roche altérée recouverte d'une fine couche de terre végétale.

Les volumes constitués par la découverte et les stériles d'exploitation représentent une moyenne de 20 % de la roche extraite. Ils sont conservés et réutilisés pour la remise en état du site.

Les produits élaborés, en sortie des groupes mobiles de traitement, sont représentés par des granulats concassés calcaires couvrant les principales granulométries en usage dans les travaux publics. Ces matériaux sont principalement destinés aux entreprises de travaux publics et artisans, pour des usages tels que remblai et sous-bassement.

Le stockage des produits finis est réalisé à ciel ouvert, par catégories, sur différentes plateformes définies et réservées à cet effet.

### II.2 – Principe d'exploitation

Le principe d'exploitation du site s'effectue à ciel ouvert, successivement par :

- opérations de découverte (terre végétale et roche altérée), par décapage et stockage provisoire ou réutilisation directe dans le cadre des travaux de remise en état ;
- abattage à l'explosif ;
- reprise et acheminement vers l'installation de traitement par concassage et criblage ;
- stockage par catégorie pour commercialisation.

### II.3 – Données et chiffres-clés

Les données et chiffres-clés présentés ci-après prennent en compte le projet de renouvellement et d'extension faisant l'objet de ce dossier.

#### • **Productions :**

Depuis plusieurs années, l'évolution de l'activité économique, avec notamment le développement de l'activité de recyclage, a engendré une diminution de la production réelle de ce site. Celle-ci est aujourd'hui sensiblement inférieure à celle qui a été prise en compte dans le cadre de l'autorisation en vigueur.

Ainsi, la production future prévisionnelle de ce site dans le cadre de ce projet sera très inférieure à celle qui est actuellement autorisée.

Les productions suivantes correspondent aux matériaux valorisés en sortie de l'installation de traitements (produits finis de type granulats) :

Production maximale actuellement autorisée	Production réelle des 4 dernières années (tonnes)				Production future prévisionnelle
	2017	2018	2019	2020	
250 000 t/an	79 000 t	97 000 t	66 000 t	103 000 t	Moyenne : 120 000 t/an Maximale : 160 000 t/an

- **Quantités totales de matériaux à extraire**

Dans le cadre de ce projet d'extension, et sur toute la durée sollicitée de ce projet, fixée à 15 ans, les quantités de matériaux à extraire sont les suivantes (*les volumes indiqués sont des volumes en place*) :

NATURE	VOLUMES TOTAUX EN PLACE	Destination
<b>Découverte</b> ( <i>terre végétale et roche altérée</i> ) :	70 000 m <sup>3</sup>	Matériaux conservés sur place pour une réutilisation dans le cadre de la remise en état du site
<b>Stériles d'exploitation (20 %)</b>	200 000 m <sup>3</sup>	
<b>MATERIAUX VALORISABLES</b>	820 000 m <sup>3</sup> soit 1 800 000 tonnes	<b>Produits finis commercialisés (granulats)</b>

- **Remise en état prévisionnelle**

Le programme de remise en état du site s'appuie sur la réhabilitation des zones exploitées avec réutilisation des matériaux stériles et de découverte, associé à l'accueil de déchets inertes d'origine extérieure (talutage de certaines parties des fronts de taille et régilage en fond de fouille).

### **III - CARACTERISATION ET ESTIMATION DES QUANTITES TOTALES DES DECHETS ET DES TERRES NON POLLUEES RESULTANT DU FONCTIONNEMENT DE LA CARRIERE**

#### **III.1 - Nature et caractéristiques**

Ce site d'exploitation produit trois types de déchets résultant de son exploitation :

- la **terre végétale**, non classée comme déchet et qui ne nécessite aucune caractérisation, représente un total d'environ 7 000 m<sup>3</sup> sur les 15 années du projet d'exploitation.
- les **stériles de découverte meubles**, dont le code déchet est **01 01 02** : « *déchets solides, issus de la découverte et de l'exploitation du gisement* ». Il s'agit de formations superficielles d'altération, qui représentent un total de l'ordre de 63 000 m<sup>3</sup> sur les 15 années de ce projet d'exploitation.
- les **stériles d'exploitation et de production**, dont le code déchet est **01 04 09** : « *déchets provenant de la transformation physique et chimique des minéraux non métallifères* ». Il s'agit des matériaux non valorisables, qui représentent environ 20% de la roche brute extraite, soit une quantité totale de 200 000 m<sup>3</sup> sur les 15 années de ce projet d'exploitation.

L'ensemble des matériaux de découverte et stériles est conservé sur le site, d'une part pour la réalisation d'aménagements provisoires tels que des merlons, et d'autre part pour la réhabilitation progressive et finale du site.



### III.2 – Tableau de synthèse

Le tableau ci-après établit de façon exhaustive la liste des terres non polluées et des déchets inertes générés par les activités de la carrière.

S.A. CALCAIRES ET DIORITE DU PERIGORD		Site d'exploitation de LAMONZIE-MONSTRUC (24)		
Activité : Exploitation de carrière de roche massive et traitement des matériaux		Production de granulats		
Formations concernées : roche calcaire		Découverte :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Terre végétale</li> <li>• Formations meubles d'altération calcaire</li> </ul>	
		Gisement :	Roche massive calcaire	
Code déchet	Nature (solide, liquide, boueux...)	Origine (découverte, extraction, traitement...)	Quantité totale estimée sur la durée d'exploitation	Identification du stockage
Terres non polluées	Terre végétale	Décapage	7 000 m <sup>3</sup> sur les 15 années du projet d'exploitation	Merlons provisoires, et réhabilitation du site (régalage en couche finale)
<b>01 01 02</b> Déchets provenant de l'extraction des minéraux non métallifères	Déchets solides, constitués de formations meubles d'altération calcaire	Décapage	63 000 m <sup>3</sup> sur les 15 années du projet d'exploitation	Réaménagement du site (remise en place sur fronts de taille et carreau)
<b>01 04 09</b> Stériles	Matériaux stériles solides provenant des zones altérées du gisement et issus du traitement des matériaux par concassage- criblage	Premier traitement	200 000 m <sup>3</sup> sur les 15 années du projet d'exploitation	Réaménagement du site (remise en place sur fronts de taille et carreau)

### III.3 – Gestion des déchets

Les modalités de stockage, leurs conditions de stabilité, leurs effets sur l'environnement et leurs conditions de remise en état sont présentées dans le tableau suivant.

STOCKAGE DES TERRES DE DECOUVERTE ET DES STERILES DE PRODUCTION		Site : LAMONZIE-MONSTRUC (24)	Date de mise à jour : 2020	
<b>Stockage</b>	Dépôt de surface constitué de matériaux de découverte et de stériles de production			
<b>Code déchet / Nomenclature</b>	01 01 02 : « Déchets provenant de l'extraction de minéraux non métallifères » 01 04 09 : « Stériles »			
<b>Caractéristiques</b>	Formations de découverte (altération calcaire) et stériles issus des travaux l'exploitation et des opérations de concassage-criblage à sec			
<b>Exploitation générant le déchet</b>	<u>Découverte</u> : Opérations d'extraction par engins mécaniques (formations meubles) <u>Stériles</u> : Matériaux stériles solides provenant des zones altérées du gisement et issus du traitement des matériaux par concassage-criblage			
<b>Quantités de stockage</b>	Au total sur la durée du projet (15 ans) : <ul style="list-style-type: none"> <li>découverte : 63 000 m<sup>3</sup></li> <li>Stériles : 200 000 m<sup>3</sup></li> </ul>			
<b>Durée de stockage</b>	Les matériaux sont entièrement réutilisés pour la remise en état du site, par régalage sur les fronts de taille et/ou sur le carreau exploité. Certains stockages provisoires intermédiaire peuvent être réalisés sous forme de merlons périphériques.			
<b>Traitement ultérieur</b>	Revégétalisation, selon le programme de remise en état prédéfini.			
<b>Stabilité du stockage</b>	Pas de risque d'instabilité : <ul style="list-style-type: none"> <li>les pentes des merlons ont été établies de façon à assurer leur stabilité ;</li> <li>les matériaux sur les fronts sont mis en place en respectant leur profil naturel d'équilibre. Ils sont orientés vers la zone d'extraction en dépression par rapport au terrain naturel périphérique, sans aucun risque d'entraînement vers l'extérieur.</li> </ul>			
<b>ENVIRONNEMENT ET SANTE</b>	<b>Eau</b>	<b>Sol</b>	<b>Air</b>	<b>Santé</b>
<b>Impacts potentiels</b>	Négligeable : les zones de stockage sont incluses dans le secteur d'exploitation : les eaux pluviales rejoignent les points bas du site	Négligeables : matériaux remise en place à l'emplacement de zones exploitées. Le fond géochimique est respecté.	Négligeable	Aucun
<b>Moyens de prévention pour réduire les impacts</b>	Organisation-même de la réutilisation de ces dépôts (remise en place coordonnée, végétalisation des merlons)	Sans objet	Négligeable	Aucun
<b>Procédure de contrôle et de surveillance</b>	Réseau de surveillance de la qualité des eaux pluviale	Sans objet	Contrôle des retombées de poussières en périphérie du site.	Suivis et contrôles réalisés dans le cadre de la surveillance globale du site